

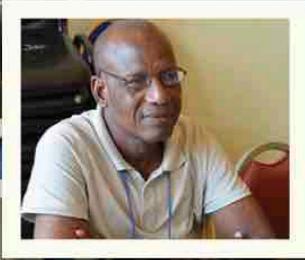
# Les Actes de la 14<sup>e</sup> Rencontre

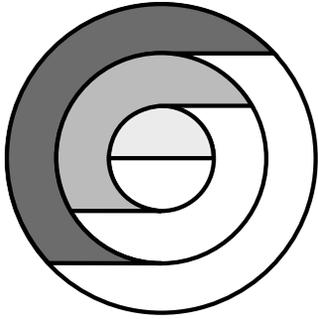
**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Dakar, octobre 2014**



**« L'Éducation et la Formation,  
des apports essentiels pour la paix  
et le développement dans l'espace francophone :  
Perspectives et Propositions  
du mouvement syndical enseignant »**





# Les Actes de la 14<sup>e</sup> Rencontre

**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Dakar, octobre 2014**

**«L'Éducation et la Formation,  
des apports essentiels pour la paix  
et le développement dans l'espace francophone :  
Perspectives et Propositions  
du mouvement syndical enseignant»**

## TABLE DES MATIÈRES

Programme de la XIV <sup>e</sup> Rencontre du CSFEF .....	5
Ouverture .....	7
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du Président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), monsieur Roger Ferrari, pour l'ouverture de la XIV<sup>e</sup> Rencontre.....</li> </ul>	7
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Message transmis par vidéo de Fred Van Leeuwen, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation (IE) .....</li> </ul>	9
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de Mr Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal.....</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments de langage en vue de l'intervention de Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN, représentant le Secrétaire général de la Francophonie, Ki Boureima Jacques .....</li> </ul>	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de bienvenue d'Awa Wade, secrétaire générale de l'Union démocratique des enseignant(e)s du Sénégal (UDEN) et coordinatrice du comité d'organisation de la 14<sup>e</sup> Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF).....</li> </ul>	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours du recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Ibrahima Thioub .....</li> </ul>	14
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pr. Amadou Falilou Ndiaye, Enseignant Chercheur Secrétaire général du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur au Sénégal (SAES) de 1994 à 1996.....</li> </ul>	16
Document de mise au jeu .....	19
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone: perspectives et propositions du mouvement syndical enseignant .....</li> </ul>	19
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport des ateliers sur le document de mise au jeu .....</li> </ul>	21
Rapport du Secrétaire général .....	24
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités 2012-2014 du CSFEF .....</li> </ul>	24
Perspectives 2014-2016.....	27
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport des ateliers sur les perspectives .....</li> </ul>	29
Panorama 2014.....	31
Atelier de formation sur les communications .....	38
Atelier de formation sur les outils syndicaux.....	43
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exemple du Québec.....</li> </ul>	43
Atelier de formation sur les droits syndicaux .....	44
Atelier de formation sur le dialogue social .....	49
Atelier de formation sur la santé et la protection sociale .....	55
Déclaration finale de la 14 <sup>e</sup> rencontre du CSFEF .....	58
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans éducation, sans les femmes et les jeunes, Pas de paix, pas de développement .....</li> </ul>	58
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motion pour la paix, la stabilité et le développement dans les pays d'Afrique francophones .....</li> </ul>	60

## PROGRAMME DE LA XIV<sup>E</sup> RENCONTRE DU CSFEF

Mardi 21 octobre 2014	
9 h 30	Accueil et inscription
10 h	Plénière d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue du Comité organisateur</li> <li>• Mot de bienvenue du président du CSFEF</li> <li>• Mot du représentant de l'IE</li> <li>• Mot du représentant de l'OIF</li> <li>• Salutations aux invités (ambassades, gouvernement, OING...)</li> <li>• Mot de bienvenue du Ministre de l'Éducation nationale</li> </ul>
<b>10 h</b>	<b>Pause</b>
10 h 30	Table ronde sur la paix et le développement dans l'espace francophone et la place de l'éducation et la formation <b>(Conférenciers à confirmer : OIF ? PNUD ? UNESCO ?, universitaire ?</b>
12 h 15	Déroulement de la Rencontre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du Bureau de la Rencontre et présentation du règlement de la Rencontre</li> <li>• Présentation et adoption de l'ordre du jour de la Rencontre</li> <li>• Présentation des normes de nomination au Bureau du CSFEF</li> </ul>
<b>12 h 30</b>	<b>Déjeuner</b>
14 h	Présentation du document de mise au jeu sur « l'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement. »
14 h 30	Travaux en atelier sur le document de mise au jeu « l'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement »
<b>16 h 30</b>	<b>Pause</b>
17 h	Synthèse et échanges en plénière des travaux en ateliers sur le document de mise au jeu
18 h	<b>Activité sociale collective Kora et Sketch sur le thème du congrès Place du Souvenir Africain</b>
Mercredi 22 octobre 2014	
9 h	Atelier-formation 1 (Les droits syndicaux) 2 (Le dialogue social) 3 (La protection sociale)
<b>10 h 30</b>	<b>Pause</b>
10 h 45	Atelier-formation (suite des ateliers 1,2 et 3)
<b>12 h 30</b>	<b>Déjeuner</b>
14 h	Atelier-formation 4 (Les outils syndicaux d'influence) 5 (Les conditions de travail) 6 (Renforcement en communication)

(Suite) ►

<b>Mercredi 22 octobre 2014 (suite)</b>	
<b>15 h 30</b>	<b>Pause</b>
16 h	Visite à Gorée
17 h 30	Réunions régionales pour la désignation au Bureau
18 h	Soirée libre
<b>Jeudi 23 octobre 2014</b>	
9 h	Rapport du Secrétaire général (bilan 2012-2014)
9 h 20	Présentation du rapport financier du CSFEF
9 h 30	Plénière d'échanges sur les rapports du Secrétaire général et du trésorier
10 h	Présentation de la mise au jeu sur les perspectives du CSFEF 2014-2016
<b>10 h 30</b>	<b>Pause</b>
10 h 45	Ateliers sur les perspectives du CSFEF pour 2014-2016
<b>12 h 30</b>	<b>Déjeuner</b>
14 h	Présentation et échanges sur le projet de déclaration finale du CSFEF
15 h	Annonce de propositions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration finale,</li> <li>• Perspectives pour 2014-2016,</li> <li>• Questions diverses.</li> </ul>
<b>15 h 30</b>	<b>Pause</b>
16 h	Adoption de la déclaration finale et des perspectives pour 2014-2016
16 h 30	Adoption des perspectives pour 2014-2016
17 h	Questions diverses (adoptions des propositions)
17 h 45	Nominations au Bureau du CSFEF
18 h	Discours de clôture et levée de la Rencontre avec le Ministre de l'Enseignement supérieur
<b>18 h 30</b>	<b>Possibilité d'activité sociale collective (à préciser)</b>

## OUVERTURE

### **Déclaration du Président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), monsieur Roger Ferrari, pour l'ouverture de la XIV<sup>e</sup> Rencontre**

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop

Monsieur le représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie et secrétaire général  
de la CONFEMEN

Mesdames et messieurs les représentants des Ambassades

Monsieur le représentant de la FAPE

Chers Camarades,

Je commencerai par rappeler pourquoi nous sommes réunis à Dakar à un mois du Sommet. L'objectif principal de la Rencontre est de sortir le 23 octobre avec des propositions que nous adresserons au Sommet des chefs d'État et de Gouvernement via les autorités sénégalaises. Il nous faut interpellier les États et Gouvernements, mais aussi faire des propositions concrètes d'actions que le CSFEF peut et doit mettre en œuvre dans l'éducation en relation avec le thème du Sommet : « Femmes et jeunes en Francophonie, vecteurs de paix et acteurs de développement ».

Nous allons avoir l'occasion de nous intéresser à deux questions majeures pour l'espace francophone : la paix et le développement. Deux questions liées de manière intrinsèque : pas de paix sans développement et pas de développement sans paix.

Dans ces deux problématiques, la question de l'éducation joue un rôle de premier plan. L'accès à une éducation publique de qualité pour tous est un facteur déterminant pour un développement pacifique de nos sociétés. L'absence d'éducation ouvre la porte à tous les apprentis sorciers qui ont intérêt à créer des conflits qui amènent souvent les guerres.

Mais si nous voulons la paix, il nous faut préparer la paix à l'inverse de la maxime latine « si vis pacem para bellum ». La paix se construit sur des conditions politiques permettant le développement personnel et collectif de chaque être humain.

Cette interpellation sur le sens de la construction de la paix concerne toutes les forces de nos sociétés qui aspirent à diriger la société ou à la changer.

Prépare-t-on la paix en augmentant les dépenses militaires ? Ces dépenses mondiales ont plus que doublé en dix ans. Elles s'élevaient en 2013 à 1 747 milliards de dollars. Nos amis grecs doivent beaucoup aux dépenses militaires inconsidérées, la dégradation économique et sociale de leur pays.

« Le monde est surarmé et la paix sous financée », constatait amèrement Ban Ki-moon secrétaire général de l'ONU en août 2012 alors que des conflits d'intérêts avaient empêché la signature d'un traité sur le commerce international des armes.

L'Afrique, dite continent de pays pauvres, absorbe 9% des ventes d'armes du monde.

La voix de la raison, c'est d'arrêter cette course folle ! De consacrer une partie de ces dépenses énormes à l'éducation et au développement économique et social.

Oui je le pense vraiment. Nous les syndicats de l'espace francophone, nous les praticiens de l'éducation, nous pouvons mettre en œuvre des pratiques non violentes et favoriser la résolution des conflits par le dialogue.

Il n'y a pas que les programmes scolaires, bien qu'ils soient importants ! Il faut aussi que le fonctionnement de l'institution scolaire soit basé sur ces principes de démocratie et de l'acceptation de tous.

Vous l'aurez compris, je pense que le CSFEF doit être un opérateur de l'éducation à la paix et de la promotion d'une culture de paix.

Permettez-moi de paraphraser Thomas Sankara devant l'assemblée des Nations Unies en 1984 pour vous dire que nos syndicats doivent réagir :

- au nom des chômeurs d'un système structurellement injuste et conjoncturellement désaxé, réduits à ne percevoir de la vie que le reflet de celle des plus nantis.
- au nom des femmes du monde entier, qui souffrent d'un système d'exploitation imposé par les mâles

Et j'ajoute personnellement « au nom des jeunes qui n'ont plus d'avenir ».

Pour construire cet avenir, les questions de l'éducation et de l'emploi sont cruciales pour les jeunes et les femmes, trop souvent exclus de l'éducation et qui sont particulièrement touchés par le chômage.

Pour être efficace, notre action doit s'intégrer dans le dispositif que présente la société civile pour l'agenda post 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Par rapport à l'éducation, nous devons être particulièrement attentifs aux objectifs suivants :

- une croissance économique inclusive qui repose sur les quatre piliers du travail décent : création d'emplois, protection sociale, droits des travailleurs et dialogue social ;
- la mise en application de mesures nationales de protection sociale appropriées dont les socles, à ceux dans le besoin, dont les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes sans emploi, les enfants, les femmes et les jeunes ;
- l'accès universel, gratuit, équitable, et l'achèvement d'une éducation primaire et secondaire publique de qualité ainsi que le développement de l'éducation pour la petite enfance ;
- l'augmentation du nombre de femmes et d'hommes avec un diplôme d'apprentissage certifié et des compétences techniques, d'ingénierie et scientifiques alignées avec les besoins du marché du travail et un accès équitable à l'éducation supérieure et à la formation continue.

Y compris dans ces domaines, il appartient au CSFEF de faire des propositions pour l'éducation afin de parvenir à un développement économique en phase avec le développement humain.

Le CSFEF doit constituer une force de proposition pour le développement dans l'espace francophone.

Avant de terminer, je voudrais remercier un certain nombre d'institutions et de personnes qui ont permis la bonne réalisation de cette XIV<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF :

- Le ministre de l'Éducation de la République du Sénégal
- Le ministre de l'Enseignement supérieur de la République du Sénégal
- Le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de la République du Sénégal
- Le recteur de l'Université Cheikh Anta Diop
- Le ministère des Relations extérieures du Québec
- La Directrice générale de la mondialisation et des nouveaux partenariats de la République française
- L'Organisation Internationale de la Francophonie
- La CONFEMEN
- Les syndicats sénégalais SNEEL, SYPROS, UNDEN, SUDES, SAES pour l'organisation et le bon déroulement de la Rencontre, ainsi que la centrale UPSAS.

Enfin, une fois n'est pas coutume, je voudrais terminer par une mention personnelle. C'est ma dernière Rencontre en tant que président du CSFEF. Dans une dizaine de jours, je prendrai ma retraite professionnelle ainsi que ma retraite syndicale.

À toutes et à tous, je veux dire merci pour avoir partagé avec moi cette aventure francophone humaniste. Restez fidèles à la Francophonie et continuez de bâtir cette francophonie des peuples dont nous avons tant besoin !

## **Message transmis par vidéo de Fred Van Leeuwen, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation (IE)**

Chers amis,

J'aurais aimé me joindre à vous aujourd'hui, mais la réunion de votre Comité coïncide avec la réunion du Bureau Exécutif de l'IE qui m'impose de rester à Bruxelles. C'est la raison pour laquelle je vous envoie ce message vidéo. Et je m'en excuse. J'aurais aimé assister à votre réunion pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour démontrer l'importance que nous accordons au travail que vous réalisez. Avec les années qui passent, je suis devenu de plus en plus convaincu que la diversité des langues et des cultures au sein de l'Internationale de l'Éducation est un véritable trésor qui doit être non seulement conservé, mais également chéri, particulièrement à une époque où la mondialisation et les nouvelles technologies dominées par la langue anglaise jouent un rôle sans cesse croissant dans nos vies, autant personnelles que professionnelles. Évidemment, la persévérance, le rayonnement de la francophonie commencent dans nos écoles, dans nos universités et nous, éducatrices et éducateurs, avons un rôle crucial à jouer.

La seconde raison pour laquelle je regrette de ne pas être à Dakar aujourd'hui est le départ de Roger Ferrari. Cher Roger, permets-moi de te remercier d'avoir dirigé ce comité depuis si longtemps et avec autant de brio, d'avoir fait de la francophonie une composante importante au sein de l'IE. Je me dois de te remercier pour tout le travail accompli avec tous nos affiliés dans les pays d'Afrique et du Proche-Orient ainsi que pour cette solidarité engagée qui restera ta marque de fabrique. J'en profite pour te dire à quel point j'ai apprécié ton esprit critique, que ce soit sur le plan européen ou mondial, même si je n'ai pas toujours su montrer toute notre reconnaissance au cours de nos débats. Je crois que dans une organisation démocratique comme la nôtre, il faut savoir garder un certain degré de tension politique, voire de conflits, pas trop bien sûr, mais assez pour garder toutes les parties affûtées. Enfin Roger, pour en revenir à la francophonie et à la nécessité de préserver ses valeurs culturelles, je suis sûr qu'il te plaira d'apprendre que nous avons proposé au Bureau Exécutif de l'IE que le montant de 10 000 euros soit alloué au Comité chaque année à partir de 2015 pour faciliter son travail. Tu peux le voir aussi comme le résultat de ton travail. L'héritage Ferrari si tu veux! Je te souhaite tout le meilleur du monde, je souhaite également bonne chance à Florian en tant que nouveau président. J'ai hâte de travailler avec vous tous prochainement. Merci.

## **Allocution de M. Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal**

Madame et Messieurs les Ministres, à vos titres et qualité  
Messieurs les Représentants des institutions internationales  
Excellences mesdames et messieurs les Ambassadeurs  
Monsieur le Recteur de l'UCAD  
Messieurs les doyens des Facultés  
Monsieur le Président du Comité syndical francophone de l'Éducation et de la Formation  
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales syndicales  
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des syndicats d'enseignants  
Mesdames et Messieurs les délégués à la XIV<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF  
Mesdames et Messieurs les invités

C'est un grand honneur pour mon pays, le Sénégal, d'accueillir pour la seconde fois, la Rencontre du CSFEF, qui, traditionnellement, est organisé en prélude au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OIF qui se tiendra les 29 et 30 novembre prochain à Dakar.

En ma qualité de Ministre de l'Éducation nationale, je mesure à sa juste valeur la pertinence du thème de votre Rencontre qui est : « L'Éducation et la Formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone : perspectives et propositions du mouvement syndical enseignant ».

Ce thème est en parfaite adéquation avec celui du XV<sup>e</sup> sommet des Chefs d'État et de Gouvernement qui porte sur : « Femmes et jeunes en Francophonie, vecteurs de paix, acteurs de développement ».

En effet, dans nombre de pays de l'espace francophone une profonde crise du système éducatif et de la formation se manifeste par : les insuffisances dans l'accès à l'éducation, les difficultés de maintien et de rétention à l'école, la qualité relativement médiocre des enseignements et des apprentissages, l'inadéquation des systèmes de formation professionnelle et d'enseignement avec les besoins du marché du travail...

C'est pourquoi, on attend beaucoup de la rencontre des acteurs de premier plan que sont les enseignants que vous êtes pour la réflexion pointue pour identifier les pistes à explorer pour des solutions efficaces et durables à ces nombreux défis.

Pour ce qui est du Sénégal, les récentes Assises de l'Éducation et de la Formation préparées et organisées sur une base participative et inclusive permettront, je l'espère, la refondation de notre système éducatif pour édifier « l'École de la réussite » tant espérée par les populations et le gouvernement de notre pays.

Cette rencontre du CSFEF devrait contribuer à faire de l'école un haut lieu de culture de la citoyenneté et d'instruction et de formation approprié pour faire des jeunes filles et garçons des vecteurs de paix et des acteurs outillés pour le développement économique et social de nos pays.

C'est pourquoi la Déclaration qui sanctionnera vos travaux est attendue avec intérêt au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation Internationale de la Francophonie qui sûrement l'examinera avec beaucoup d'attention et lui accordera un traitement adéquat.

Mesdames et Messieurs les Délégués venus de différents pays francophones, au nom du Gouvernement et du Peuple sénégalais, je vous souhaite la bienvenue et un excellent séjour au pays de la Téranga.

C'est aussi avec un grand plaisir que je déclare ouverte la XIV<sup>e</sup> Rencontre du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation.

Je vous remercie de votre attention.

## **Éléments de langage en vue de l'intervention de Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN, représentant le Secrétaire général de la Francophonie, Ki Boureima Jacques**

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal

Monsieur le Recteur de l'Université Cheick Anta Diop

Monsieur le Président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), cher Roger

Monsieur le Secrétaire Général du CSFEF

Mesdames et Messieurs les représentants du Bureau international du travail (BIT)

Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves

Mesdames et messieurs les délégués des organisations syndicales membres du CSFEF des différents pays francophones, présents à Dakar à cette XIV<sup>e</sup> Rencontre de votre structure

Honorables invités en vos titres et qualités

Mesdames et messieurs ;

**À l'entame de mon propos, permettez-moi de rendre un vibrant hommage à tous les enseignants du monde entier, qu'ils soient de l'enseignement primaire, du secondaire ou du supérieur et de les féliciter pour la célébration de la journée mondiale de l'enseignant, fêtée chaque année le 5 octobre.**

Il me revient l'honneur et le plaisir de me trouver parmi vous aujourd'hui, et de représenter le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence le Président Abdou DIOUF. Ce dernier, qui regrette de ne pouvoir être présent, m'a demandé de vous transmettre ses plus chaleureuses salutations, et de vous délivrer son message, que voici.

Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) est un représentant majeur de la société civile francophone, dont j'ai eu l'occasion, en juin dernier lors de la 9<sup>e</sup> conférence des OING/OSC de la Francophonie, de rappeler l'importance et le rôle fondamental pour nos États et gouvernements membres.

C'est pourquoi je me réjouis que le CSFEF se soit joint à la thématique du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, pour proposer – à l'occasion de sa XIV<sup>e</sup> Rencontre – une réflexion sur les apports de l'éducation et de la formation pour la paix et le développement. Je suis également heureux qu'il ait choisi la ville de Dakar pour rassembler, en collaboration avec les syndicats sénégalais, les représentants des syndicats d'enseignants de l'espace francophone. Bien sûr, parce que le cœur de la Francophonie battra à Dakar à l'occasion du prochain Sommet, mais aussi parce que c'est ici qu'a eu lieu, en l'an 2000, le Forum international qui a fixé les objectifs de l'éducation pour tous (EPT), qui constituent encore aujourd'hui un cadre d'action de référence. Oui, c'est d'ici qu'est partie la relance du mouvement mondial pour l'EPT après Jomtien en 1990.

Je l'ai affirmé à de nombreuses reprises, à la suite du Président Senghor à la tête du Sénégal, puis en tant que Secrétaire général de la Francophonie, l'éducation doit être une priorité parmi nos priorités. Car nous le savons, son apport pour la paix et pour le développement des sociétés, pour la construction et l'épanouissement des individus, est à nul autre pareil. Négliger l'éducation de nos jeunes générations revient à compromettre l'avenir de tous, à nous exposer aux extrémismes de tous bords, à la stagnation, à la misère.

Je pense ici tout particulièrement à l'Afrique qui assurera sans doute l'avenir du français, dans laquelle nous plaçons nos plus grands espoirs, et dont la paix et le développement sont aujourd'hui mis en péril – un péril immense – par le fanatisme et la maladie.

À l'heure du bilan des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous constatons que malgré des progrès certains, de nombreux pays n'auront pas atteint la scolarisation primaire universelle en 2015. La qualité de l'éducation, quant à elle, n'est bien souvent pas au rendez-vous.

Il importe donc que toutes les parties prenantes ne ménagent aucun effort pour que des améliorations réelles et durables soient obtenues là où elles sont encore nécessaires. Les enseignants et leurs syndicats sont, naturellement, en première ligne dans le combat que nous menons pour une éducation inclusive et de qualité pour tous (EIQPT) dans l'espace francophone.

C'est aux enseignants que nous confions la responsabilité de nos plus jeunes. C'est à eux qu'il incombe d'ouvrir leur esprit à la connaissance, de leur montrer la complexité du monde et de leur insuffler l'envie de le rendre meilleur.

D'aucuns évoquent parfois le remplacement de l'enseignant par l'ordinateur, ce qui ne manque jamais de m'étonner. Les technologies de l'information et de la communication recèlent – c'est indubitable – un potentiel immense pour l'amélioration de l'éducation et l'accessibilité du savoir. Mais elles doivent être vues comme un outil puissant au service de la pédagogie. Car sans un enseignant à leurs côtés pour leur inculquer l'esprit critique et les valeurs nécessaires au vivre-ensemble, comment les plus jeunes pourront-ils discerner le bon grain de l'ivraie, et utiliser au mieux la masse d'informations à présent disponibles ?

L'enseignant est, plus que jamais, indispensable. Prendre la mesure de son importance, c'est savoir à quel point il est crucial de mettre tout en œuvre pour que tous les enseignants soient bien formés, motivés, en un mot aptes à relever les défis auxquels ils sont confrontés. Il en va de la responsabilité des États et de toutes les institutions engagées sur le chemin d'une éducation de qualité pour tous.

Selon toutes les estimations statistiques, le monde aura besoin de plus de 27 millions d'enseignants d'ici 2030 pour assurer une éducation primaire universelle. Cela annonce que la pénurie d'enseignants que connaissent nos pays pourrait s'aggraver si des actions fortes et efficaces ne sont pas faites. Quel défi pour nos systèmes éducatifs, surtout en Francophonie ! Vous, les organisations syndicales des enseignants, vous êtes interpellés pour aider les pays à trouver des solutions appropriées à moyen et long termes.

La Francophonie, bien consciente qu'il y avait là un enjeu crucial, s'est attachée depuis plusieurs années déjà à renforcer les capacités des enseignants. Avec l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie, en partenariat étroit avec les ministères des pays concernés, ont mis en place un dispositif innovant et efficace, permettant d'atteindre directement des enseignants en poste dans les zones rurales, là où justement les conditions d'enseignement sont bien souvent les plus difficiles. IFADEM a déjà formé plus de 11 000 enseignants, et environ 1 000 cadres et formateurs. Ces technologies que j'évoquais y ont une place de choix, mais raisonnée. Notre initiative ne va pas s'arrêter en si bon chemin, et de nouveaux pays la rejoignent chaque année, à la faveur notamment de partenariats avec de grands bailleurs de fonds internationaux.

Je veux également saluer l'action de la CONFEMEN, qui depuis 1960 – il s'agit de la plus ancienne institution de la Francophonie – travaille sans relâche pour qu'une éducation inclusive et de qualité soit accessible au plus grand nombre d'enfants et de jeunes dans nos États et gouvernements.

Cette nécessité d'une action concrète, qui s'impose à nous et nous fait investir massivement dans le renforcement des capacités des enseignants, se double d'un besoin toujours renouvelé de sensibilisation et de plaidoyer. C'est pourquoi il est important que des organisations, à l'instar du Comité syndical, continuent à documenter la situation des enseignants dans les pays francophones, avec des outils tels que le nouveau Panorama du CSFEF sur l'évolution des droits économiques et sociaux des personnels de l'éducation, dont le lancement sera fait lors de cette rencontre.

Nous pouvons nous féliciter de la contribution de la Francophonie, dans ses composantes institutionnelles et de la société civile, en faveur de l'éducation. Néanmoins, le chemin à parcourir est encore long, avant que chaque enfant reçoive de l'école tout ce qu'il est en droit d'en attendre, et nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Les enseignants, sur les épaules desquels repose en grande partie l'éducation de nos enfants, méritent tous nos encouragements. Comme l'écrivait le sociologue Pierre Bourdieu dans un célèbre rapport sur l'enseignement de l'avenir, « peu de métiers supposent autant de vertus, de générosité, de dévouement, et surtout peut-être d'enthousiasme et de désintéressement » que celui d'enseignant.

Consciente de ses atouts, mais aussi des défis d'aujourd'hui et de demain, la Francophonie poursuivra son action de long cours, pour le plus grand bénéfice de nos États et gouvernements, de leurs systèmes éducatifs et de nos jeunes générations.

Sur cette note d'optimisme, je souhaite à tous les participants des échanges riches et fructueux – dont je ne manquerai pas de prendre connaissance – et un excellent séjour à Dakar.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie de votre aimable attention.

# **Allocution de bienvenue d'Awa Wade, secrétaire générale de l'Union démocratique des enseignant(e)s du Sénégal (UDEN) et coordinatrice du comité d'organisation de la 14<sup>e</sup> Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF)**

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD),

Monsieur, le Secrétaire général de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) représentant le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF),

Monsieur le Directeur adjoint du Bureau international du Travail (BIT),

Monsieur le Représentant de l'Ambassadeur du Canada,

Monsieur le Président du CSFEF,

Monsieur le Secrétaire général du CSFEF,

Camarades délégués du réseau des syndicats francophones d'Amérique du Nord, de l'Europe et d'Afrique,

Chers invités ainsi que camarades enseignantes et enseignants du Sénégal,

C'est un honneur pour le comité d'organisation de cette 14<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF (constitué du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur [SAES], du Syndicat National de l'Enseignement Élémentaire [SNEEL-CNTS], du Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal [SUDES], du Syndicat des Professeurs du Sénégal (SYPROS) et de l'Union Démocratique des Enseignants du Sénégal [UDEN]) de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture officielle de cette assemblée.

Nous voudrions tout d'abord sacrifier à la tradition en souhaitant à nos vaillants hôtes, qui ont bravé les rumeurs de toutes sortes pour marquer de leur présence ce présommet, la bienvenue en terre africaine de la *teranga*, une terre riche de sa tradition hospitalière.

Le mouvement syndical enseignant sénégalais est heureux de vous accueillir à l'occasion de cette importante réunion dont le thème porteur d'enjeux est: « L'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone: perspectives et propositions du mouvement syndical enseignant. » Ceci illustre à bien des égards, l'inspiration des dirigeants de notre réseau et constitue une porte d'entrée pertinente de la thématique d'un prochain sommet « femmes, jeunes, en francophonie, vecteurs de paix, acteurs de développement ».

En effet, il n'y a point de paix sans éducation à la paix et à la tolérance, comme il n'y a point de développement sans éducation.

Chers invités et invitées ainsi que camarades enseignantes et enseignants, les syndicats membres du CSFEF, confortés dans une éthique syndicale, mus par une ambition commune d'un syndicalisme fort et uni autour de belles causes, comme l'éducation de qualité pour toutes et tous, un syndicalisme de développement pour une école démocratique et populaire ne ménageront aucun effort pour l'unification du mouvement syndical enseignant de l'espace francophone.

Le comité d'organisation, par ma voix remercie le gouvernement du Sénégal, particulièrement le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat et le recteur de l'UCAD, pour leur soutien considérable.

Dans l'attente de résolutions fortes pour le décollage des systèmes éducatifs de l'espace francophone, nous souhaitons pleins succès à nos travaux.

# Discours du recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Ibrahima Thioub

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Plénipotentiaires,  
Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,  
Messieurs les Secrétaires généraux des centrales syndicales,  
Messieurs les Secrétaires généraux des syndicats membres du CSFEF,  
Messieurs les Experts du CSFEF,  
Chers invités ainsi que participantes et participants,

Chers collègues, enseignantes et enseignants des différents ordres, soit du préscolaire, de l'élémentaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités, tous protocoles respectés,

Je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue à l'UCAD, doyenne des universités francophones de l'Afrique subsaharienne que vous honorez de la sorte en organisant ce séminaire dans son campus.

Je voudrais ensuite saluer l'initiative du CSFEF, dont le thème est on ne peut plus pertinent et d'actualité. En effet, la postulation de départ ouvre un débat qui est au cœur des transformations sociales du nouveau monde en construction : « **L'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone : perspectives et contribution du mouvement syndical enseignant.** » Conscient que ce sont bien sa culture et sa capacité d'analyse et d'anticipation qui lui permettront de contribuer à la construction d'un véritable projet pour ce nouveau monde, le mouvement syndical enseignant a ouvert des chantiers de discussion et de prospection sur l'éducation en tant que levier de développement. Il a découvert, depuis bientôt plus d'une décennie, que c'est dans l'esprit des hommes, des jeunes en particulier, qu'il faut semer les graines de la paix qui feront éclore, demain, les fruits du savoir et du bien-être. C'est pourquoi le CSFEF a décidé de réunir tous les syndicats de l'enseignement des pays membres de l'espace *francophone* afin d'échanger et de partager au sujet des apports essentiels de l'éducation dans les mutations que nous sommes en train de vivre.

Nous voudrions, pour illustrer ce bilan, rappeler avec les secrétaires généraux des syndicats membres du CSFEF et les experts de l'éducation et de l'enseignement supérieur, les recommandations des importantes conférences mondiales de l'UNESCO sur l'éducation, l'enseignement supérieur en particulier. À ce propos, la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur au XX<sup>e</sup> siècle (Paris, 1998) a anticipé, de bonne heure, les réformes que nous sommes en train de vivre : les missions et le rôle de l'université pour la cité d'une part, et l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur, d'autre part. Depuis, les universités africaines, sous l'impulsion des gouvernements certes, mais aussi des partenaires sociaux, ont entamé des réformes structurelles qui affectent la gouvernance, les modalités d'enseignement et d'apprentissage, la politique de recherche et les services à la communauté.

Au niveau européen, les déclarations des sommets de la Sorbonne (1998), de la Bologne (1999), de Prague (2001) et Berlin (2003) ont été, dans ce processus de réforme, des jalons importants dans la mise en place d'un « espace européen de l'enseignement supérieur » dans lequel les États cherchent à assurer leur compétitivité et leur croissance.

Toutes ces déclarations insistent sur la nécessité de créer un espace européen de l'enseignement, l'enseignement supérieur en particulier, comme moyen privilégié pour encourager la mobilité des citoyennes et citoyens, favoriser leur intégration sur le marché du travail et promouvoir le développement global de l'Europe.

Au niveau continental, les pays de l'Afrique francophone subsaharienne dont la structure de l'enseignement supérieur est proche du modèle européen, français en l'occurrence, ont entrepris des réformes pour aligner leurs universités sur le modèle du Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les enjeux sont donc majeurs: il s'agit de rebâtir les systèmes de formation sur de nouveaux paradigmes capables de soutenir les processus de démocratisation, de compétitivité économique et de citoyenneté inclusive. C'est ce que semble traduire la réflexion entamée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES, session ordinaire à Libreville du 3 au 7 avril 2006), les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA, session ministérielle récente des ministres responsables de l'enseignement supérieur à Ouagadougou, du 14 au 17 octobre 2014), de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) et d'autres organismes panafricains sur « la reconfiguration des programmes universitaires et l'organisation des universités et des écoles de l'espace francophone suivant le modèle LMD ».

De l'Afrique centrale à l'Afrique de l'Ouest, nous assistons donc à un mouvement convergent sur l'importance d'une réforme des systèmes scolaire et universitaire comme élément essentiel dans la solution de la crise des économies et des sociétés. Dans cette ligne de pensée, les syndicats d'enseignantes et d'enseignants ont compris très tôt que leur contribution est décisive dans la gouvernance et la transformation du système scolaire et universitaire, dans la compétitivité des économies et la consolidation de la paix.

L'école et l'université, parce qu'elles reposent sur le respect de traditions et de valeurs éthiques dont découlent les règles de fonctionnement et les activités de la communauté enseignante, doivent maintenant prendre en compte les exigences d'une économie en mutation. De quelle manière faudra-t-il répondre à cette exigence sans dissiper ces valeurs ?

Comment consolider un environnement de travail stimulant et un climat de confiance en phase avec les attentes de développement professionnel des enseignantes et enseignants et les objectifs des dirigeants ? Comment réformer les systèmes scolaire et universitaire sans fragiliser les bases consensuelles nécessaires au maintien des performances attendues par la communauté, singulièrement sous nos tropiques confrontés aux urgences multiples: l'analphabétisme, la malnutrition, l'insécurité et les pandémies (dont la dernière, advenue récemment, la fièvre à virus Ebola, n'est pas sans poser des questions de principes éthiques dans la gouvernance des programmes de recherche en santé) ?

Nous souhaitons pleins succès aux travaux et nous réitérons à toutes et tous la bienvenue à l'UCAD.

**Pr. Amadou Falilou Ndiaye,**  
**Enseignant Chercheur**  
**Secrétaire général du Syndicat autonome de l'enseignement**  
**supérieur au Sénégal (SAES) de 1994 à 1996**

Contribution au débat du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation sur le thème – « *L'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone: perspectives et contribution du mouvement syndical enseignant* »

UCAD, 22/10/2014

Je voudrais d'abord saluer l'initiative du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation dont le thème, « *L'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone: perspectives et contribution du mouvement syndical enseignant* », invite d'emblée à un débat d'actualité puisqu'il interroge les conditions et les circonstances qui président à l'avènement du nouveau monde dont les prodromes ont déjà considérablement transformé l'environnement des systèmes d'éducation et de formation.

Je voudrais ensuite, tenant compte de cet enjeu majeur des transformations sociales, apporter ma modeste contribution au débat, en ma qualité d'universitaire et de syndicaliste, ayant eu le privilège de compter parmi les pionniers du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (SAES). Acteur de premier plan de l'Université sénégalaise depuis bientôt trois décennies, le SAES a, en effet, contribué de manière décisive aux réformes dans le secteur de l'enseignement supérieur en particulier.

Historiquement, cette contribution se caractérise d'abord par l'apport du syndicalisme universitaire au mouvement syndical enseignant, élémentaire et secondaire en particulier. En créant un syndicat d'ordre spécialisé dans la prise en charge des questions spécifiques au secteur de l'enseignement supérieur, les pionniers du SAES ont apporté un éclairage accru dans des domaines assez mal connus: droit social et droit du travail, conventions internationales sur les droits d'association et de négociation, etc. Sans oublier les questions liées à la recherche scientifique, à la formation des élites et au rôle des travailleurs scientifiques dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement.

Conscient que les transformations sociales deviennent productives et pérennes dès lors qu'elles sont impulsées par des acteurs informés, le mouvement syndical enseignant sénégalais a ouvert des chantiers de discussion et de prospection sur l'éducation en tant que levier de développement. Il a ainsi acquis la certitude, depuis bientôt plus d'une décennie, que c'est dans l'esprit des hommes, des jeunes en particulier, qu'il faut semer les graines de la paix qui feront éclore, demain, les fruits du savoir et du bien-être.

Nous voudrions, pour illustrer ce bilan, que les secrétaires généraux des syndicats membres du Comité syndical francophone et les experts de l'éducation et de l'enseignement s'inscrivent dans une dynamique d'avenir dont le crédo est la construction d'un système d'enseignement supérieur de qualité. Un système capable de promouvoir l'intégration des apprenants dans le marché du travail.

Sur le continental, cet enjeu s'est traduit dans la mise en place du LMD (Licence-Master-Doctorat) au cœur des réformes en cours. Du Conseil Africain et Malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) (session ordinaire de Libreville, 2006), à l'UEMOA (session ministérielle à Ouagadougou, du 14 au 17 octobre 2014), tous les organismes d'intégration insistent sur la reconfiguration des programmes universitaires et l'organisation des Universités et Écoles de l'espace francophone suivant le modèle LMD.

Fort des leçons apprises des différentes réformes universitaires, de la Concertation Nationale sur l'Enseignement Supérieur (CNES, 1993-1994) à la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur au Sénégal (CNAES, avril 2014), soucieux d'apporter sa contribution et son expertise à la transformation et à la gouvernance du système, les syndicats des enseignants sénégalais ont recherché, à chaque étape du processus, les voies et moyens d'un *consensus solide* sur lequel construire un système performant, efficient et de qualité. Ils ont ainsi contribué, depuis bientôt trois décennies, aux réformes du secteur, du Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur (PAES, 1994-2000) au PAES (2000-2014) en cours de finition, insistant, chaque fois sur:

- Le déficit chronique d'enseignants du fait de la faiblesse du recrutement que ne saurait pallier la « vacatourisation »: le recours au personnel au contrat à durée déterminée;

- La mise en œuvre adéquate du système LMD (Loi 81-59 et nouveau décret du LMD);
- L'absence de mobilité des enseignants et des étudiants du fait de l'inexistence d'un système d'enseignement supérieur unifié (accréditation et homologation entre universités) pour renforcer la qualité des enseignements.

Le séminaire, convoqué par le SAES, (les 19 et 20 décembre 2012 à Saly Portudal (Sénégal) sur L'harmonisation des modalités d'application ou de la mise en œuvre de la réforme LMD dans l'espace CAMES" et les « Conditions d'accès aux fonctions d'Enseignant-Chercheur et Chercheur dans les universités»), évaluant la mise en œuvre du LMD, revient sur les obstacles au nombre desquels :

1. l'inadéquation des profils des personnels enseignants;
2. la faible appropriation et internalisation par les personnels enseignants et de recherche des textes législatifs;
3. l'insuffisance du niveau de formation du personnel administratif;
4. les difficultés de mobilité des enseignants et étudiants dans l'espace CAMES;
5. l'absence de mécanisme efficace d'Assurance qualité interne;
6. les problèmes de gouvernance universitaire.

Mais il demeure que la gestion des effectifs d'étudiants et de personnels d'enseignement et de recherche est le premier levier pour améliorer la qualité, en l'occurrence le taux d'encadrement. L'expérience des réformes de l'université sénégalaise renseigne que la croissance rapide des effectifs d'étudiants s'est souvent traduite par une dégradation de la qualité de l'enseignement, dont un taux d'échec qui ne cesse de croître dans le premier cycle.

À titre d'exemple, à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), les effectifs d'étudiants qui étaient de 28 724 en 2002 sont passés à 72 926 en 2012, soit un taux de croissance de plus de 150 % en 10 ans. La tendance reste globalement la même dans nombre de pays africains, confrontés à une demande d'accès de plus en plus forte.

Sur le plan de la recherche, les rapports des experts des syndicats constatent, outre l'absence d'une politique et d'un plan directeur de recherche :

- un équipement de base obsolète ou rudimentaire;
- un manque de laboratoires aux normes internationales;
- une dévalorisation de la recherche et un manque de motivation des chercheurs;
- une documentation insuffisante et inappropriée avec un faible abonnement aux revues de discipline (version papier et électronique) en dehors de la Bibliothèque universitaire de Dakar.

Par ailleurs, les experts des syndicats, considérant l'offre d'enseignement des universités publique et privée, constatent à l'unanimité un déficit important des effectifs des personnels d'enseignement et de recherche et une faiblesse des taux d'encadrement dans les toutes les institutions. Aussi bien, invitent-ils souvent les pouvoirs publics à exercer la fonction régaliennne de contrôle (accréditation et homologation) des prestations, privées en particulier, dans le domaine de l'enseignement supérieur, du fait des responsabilités accrues de cette composante dans l'enseignement supérieur sénégalais.

C'est le lieu de préciser que notre retard en matière d'accès à l'enseignement supérieur devrait s'apprécier au regard des normes de l'UNESCO, soit 2 % de la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur, autrement dit le Sénégal devrait se situer autour de 240 000 étudiants au lieu des 120 000 actuellement recensés.

## **Budget et financement des universités**

Le financement de l'enseignement supérieur est un aspect important de ce débat sur la réforme du système. Le secteur a bénéficié en 2012 d'allocations budgétaires d'un montant de 119 milliards de francs CFA, soit 1,62 % du PIB.

L'État apporte ainsi une contribution relative de 80 % du financement des universités publiques. En 2010, 2011 et 2012, la subvention de l'État est passée de 33 milliards de francs CFA, soit 82,7 % du PIB à 32 milliards de francs CFA, soit 81,2 % du PIB.

Les ressources propres des universités (droits d'inscription, recettes des universitaires sur leurs services fonctions service, produits du domaine des universités, etc.) représentent, en moyenne, selon le rapport, près de 17 % des ressources globales

On constate, à l'examen des statistiques de la CNAES (Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur) que l'essentiel des dépenses pédagogiques des universités sénégalaises est consacré au paiement des salaires. En 2012, les dépenses liées au personnel représentaient 71 % des dépenses académiques dans les IES publiques, allant de 73 % à l'UCAD à 80 % à l'UGB (Université Gaston Berger).

## **Conclusion**

Certes, le retard des pouvoirs publics en matière d'accès au secteur de l'enseignement supérieur est une constante qui revient dans tous les diagnostics des dysfonctionnements du système.

Aussi, les syndicats, en accord avec les experts, ont-ils préconisé un certain nombre de mesures d'urgence dont: une réorganisation et une diversification des offres de formation, une gestion de la qualité du système, une promotion de l'enseignement à distance, une mutualisation des ressources des universités, une revalorisation de la condition des enseignants chercheurs.

*Notre point de vue* qu'expose le mémorandum, sur toutes ces questions, se résume essentiellement en la *nécessité de construire le consensus*, préalable à toute réforme académique.

En amont et en aval de ce processus de transformation institutionnelle, les syndicats et leurs experts estiment que les pouvoirs publics devraient accorder un rôle primordial au dialogue social, aux débats et délibérations sur les objectifs, les processus et les moyens de la réforme. De proche en proche, il faudra promouvoir une démarche inclusive, favoriser l'expression de points de vue contradictoires, construire de la sorte la culture de la paix, ce consensus à la fois, fragile, mais flexible qui jamais ne rompt.

## DOCUMENT DE MISE AU JEU

### **L'éducation et la formation, des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone : perspectives et propositions du mouvement syndical enseignant**

Depuis sa création, le CSFEF développe des thèmes de travail avec l'objectif de fournir aux organisations syndicales, et donc aux enseignantes et enseignants qu'elles représentent, des ressources et des outils pour intervenir auprès des élèves, mais aussi pour porter ces réflexions lors des consultations avec les ministres de l'Éducation pour établir les politiques éducatives.

Au fil des rencontres, ont ainsi été abordés les thèmes de l'éducation aux droits, aux luttes contre les discriminations, à la citoyenneté et au développement durable.

Pour le CSFEF, l'éducation est un levier de transformation sociale et il est donc naturel, dans ce cadre, de mettre en œuvre des réflexions qui associent les enseignant-es, mais aussi d'autres acteurs au titre de leur participation à la vie citoyenne.

Le choix du thème des rencontres (de même que leur lieu) est, autant que faire se peut, une reprise de celui du Sommet de la Francophonie. Le prochain, qui se réunira à Dakar les 29 et 30 novembre aura pour thème : « Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ».

Ce sera donc notre propos de démontrer cela, mais aussi, parce que cette belle vision n'est pas le reflet de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde (en Francophonie et ailleurs) de prendre le temps d'examiner les obstacles que rencontrent ces acteurs pour mettre en œuvre les processus de paix et de développement.

Si, comme nous tenterons d'en faire état, *l'éducation et la formation sont des apports essentiels pour la paix et le développement dans l'espace francophone*, l'état des lieux réalisé à partir du questionnaire soumis aux syndicats enseignants invités à la rencontre doit nous interpeler sur les conditions réelles de cette mise en œuvre.

Le contexte, en cette année 2014, est celui d'une multiplication de conflits. Dans ces conditions, le CSFEF porte la responsabilité de partager avec les organisations syndicales présentes aux rencontres un espoir de voir émerger un monde de paix dans des pays en continuel développement, pour œuvrer au bien commun, dont l'éducation est l'un des socles fondamentaux.

Comment caractériser les conflits actuels ?

Selon les Nations Unies, « avant la Deuxième Guerre mondiale, 90 % des victimes des conflits étaient des combattants. Aujourd'hui, 90 % des victimes sont des civils, et la majorité d'entre eux sont des femmes et des enfants... La sous-représentation persistante de celles-ci dans les processus de paix sont autant d'éléments qui restent des obstacles majeurs à l'instauration d'une paix durable ».

À ce stade, parce que c'est un élément facilement identifiable, sans doute faut-il s'interroger sur cette absence. Le questionnaire proposé aux participants de la rencontre peut nous permettre d'avancer une piste d'explication à ce constat : la non-scolarisation touche davantage les filles que les garçons ; les femmes, bien que très majoritaires sur les postes devant élèves sont bien moins présentes aux postes de responsabilité, que ce soit dans l'éducation ou dans les administrations en général.

Les politiques d'égalité femmes/hommes, selon qu'elles existent, qu'elles en restent ou non à des annonces, permettront également d'éclairer cette partie de la discussion afin de dégager des objectifs pour améliorer ou créer les conditions de cette égalité.

L'autre volet sur lequel s'interroger, pour faire face aux défis de la paix et de la stabilité du monde, est la prise en compte de cet objectif dans le domaine de l'éducation. Comme on a pu le voir au fil des thèmes abordés dans les rencontres précédentes, elle joue un rôle déterminant dans le comportement de l'homme et dans ses relations avec ses semblables.

L'absence d'éducation ou l'échec scolaire doivent être examinés comme des causes probables (mais pas uniques) de la recrudescence des conflits qui constituent aujourd'hui une menace pour la paix et le développement dans le monde.

La qualité de l'enseignement dans l'espace francophone est un fait préoccupant. Elle se traduit, selon les pays, par des difficultés liées à la non-maîtrise du français, médium d'enseignement, par un abandon scolaire massif et, à terme, par le développement du chômage. Cette situation expose les jeunes à des comportements peu compatibles avec les objectifs et le développement.

Il nous faut donc ici interroger l'enseignement prodigué dans nos pays: l'environnement de l'école est-il propice à de bonnes conditions d'études? Comment élèves, parents, partenaires sont-ils associés au fonctionnement de l'école, par quelles instances de dialogue leur permet-on de faire entendre leur voix?

Si la démocratie existe à l'école; les résultats montrent que bien des progrès restent à faire. Le CSFEF devra se saisir de cette question pour proposer des modalités de mise en œuvre efficaces, car cet apprentissage de la vie démocratique dès le plus jeune âge est sans doute un levier vers la paix.

Dans le même ordre, le questionnaire nous indique que la culture de la paix n'est pas présente partout à travers les programmes. Comment les organisations syndicales peuvent-elles influencer leurs ministères respectifs pour que ces valeurs soient systématiquement inscrites dans les programmes? Comment former les enseignant-es pour qu'ils/elles soient en capacité de mettre en place des pédagogies coopératives afin de ne pas en rester aux mots, car il s'agit bien là de faire vivre la solidarité, l'entraide et la coopération au quotidien, en se saisissant de situations réelles.

Enfin, comme le thème est: « Femmes et Jeunes en Francophonie: vecteurs de paix, acteurs de développement », il me semble qu'on peut établir un lien entre l'éducation et la formation, d'une part, et les femmes et les jeunes qui peuvent agir comme vecteurs de paix et acteurs de développement, d'autre part: les jeunes comme élèves ou étudiants et les femmes qui forment la majorité du personnel de l'éducation.

À travers cette session, le CSFEF vise les objectifs suivants:

**Objectif général:** contribuer à la reconnaissance par le sommet du rôle essentiel de l'éducation et de la formation dans la promotion de la paix et du développement.

**Objectifs spécifiques:**

- Mobiliser davantage les syndicats pour une éducation de qualité pour tous.
- Encourager les syndicats à inscrire dans leurs agendas des actions visant l'autonomisation des femmes et des jeunes.
- Amener les syndicats à s'impliquer dans la promotion de la paix et la prévention des conflits par l'éducation.

## **Résultats de la consultation menée par le CSFEF**

*D'une manière générale, les réponses indiquent que les contenus d'enseignement participent à une culture de paix et à la propagation des valeurs de solidarité, de coopération et d'entraide.*

*Cependant, la réalité montre que leur mise en œuvre n'est pas à la hauteur des enjeux actuels.*

### **Quelles propositions le CSFEF peut-il faire pour rendre les contenus plus efficaces?**

*Les réponses indiquent que, même si des progrès ont été faits pour la scolarisation des filles et l'accès des femmes aux postes de responsabilité, on est souvent encore loin de l'égalité filles-garçons et hommes-femmes.*

### **Quelles propositions le CSFEF peut-il faire pour aller encore plus loin?**

### **Quelles principales mesures devraient être prises pour augmenter l'accès à l'éducation? Pour améliorer la qualité de l'éducation?**

### **Comment l'école pourrait-elle mieux permettre un développement économique, social durable?**

## Rapport des ateliers sur le document de mise au jeu

Mise en garde: Ce rapport des ateliers relatifs au document de mise au jeu représente ce qui s'est dit durant ceux-ci, mais son contenu ne reflète pas nécessairement les positions du CSFEF. En effet, ce document a permis de lancer la discussion et il a été clairement indiqué que la discussion devait être franche autour des enjeux soulevés dans celui-ci.

### Prise de responsabilités des femmes et des jeunes

Dans la plupart de nos sociétés, les femmes sont encore chargées des travaux ménagers et des enfants. De ce fait, les femmes ont peu de temps à consacrer à l'activité syndicale. Si l'on veut y remédier, il faudrait par exemple créer des structures d'accueil pour les enfants. D'autres personnes suggèrent de travailler à changer les mentalités. Le travail est amorcé en ce sens dans les curriculums scolaires.

D'une manière générale, les hommes ne votent pas pour des femmes pour des responsabilités syndicales. Afin de les obliger, il faudrait mettre une obligation dans le règlement des élections en instaurant des quotas de femmes. Certains ont avancé d'introduire un quota de 30 % de femmes pour une période transitoire devant conduire à la véritable parité.

Il existe également des problèmes de formation des femmes en vue de leur accès aux responsabilités syndicales.

Les jeunes ne sont pas « intéressés » par le syndicalisme ! À la recherche de sources de revenus, le syndicalisme ne répond pas à ce besoin. Il y a aussi un problème de société dans laquelle le syndicalisme n'a que très peu de place et en plus d'un problème de culture religieuse.

Les horaires de réunion sont aussi un problème pour les femmes. Plusieurs suggestions ont été faites à ce sujet :

- L'horaire devrait être précisé à l'avance dans les textes ;
- Ne pas allonger les rencontres dans le temps ;
- Tenir les réunions syndicales pendant les heures de travail en appliquant intégralement les libérations syndicales.

Trop souvent encore, les femmes n'ont pas les mêmes droits que les autres salariés. Les femmes et les jeunes subissent de l'intimidation de l'administration.

Différentes pistes de solution ont été avancées pour remédier à cela :

- Organiser des formations spécifiques pour les femmes et les jeunes ;
- Renforcer les capacités des jeunes et des femmes pour la relève et développer une culture syndicale exempte de stéréotypes ;
- Créer et renforcer les comités des jeunes et les comités des femmes dans les syndicats ;
- Organiser des forums pour les femmes et les jeunes.

### La paix par l'éducation

Les syndicats ne peuvent rien quant à tout ce qui est exogène : les conflits politiques, la géopolitique, etc. Par contre, ils peuvent beaucoup à tout ce qui est endogène : la cohabitation interne, la religion, etc.

Des idées nombreuses ont été exposées : revoir les programmes scolaires, avoir une éducation citoyenne, renforcer l'éducation au développement durable (EDD), intégrer l'éducation à la paix dans la formation des enseignantes et enseignants, produire des outils pédagogiques pour la paix, intégrer l'éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires.

Pour favoriser l'éducation à la paix et à la citoyenneté, différentes suggestions ont été émises :

- Organiser des gouvernements scolaires dans lesquels les jeunes sont élus avec une formule de parité filles et garçons ;
- Organiser des conseils de classe qui permettraient aux élèves de gérer les conflits par la discussion ;
- Ces gouvernements scolaires et conseils de classe pourraient :
  - Promouvoir des mesures en faveur de la scolarisation des filles ;
  - Participer à la rédaction des codes de vie ou des règlements internes dans leur école ;
  - Mettre sur pied des groupes des droits de la personne.

Il est également nécessaire d'avoir une pratique de l'éducation à la paix par la tolérance et la non-discrimination, que l'environnement scolaire soit apaisé et que s'applique la non-violence pour la résolution de conflit. À ce sujet, les jeunes peuvent jouer un rôle de médiateur en cas de conflit.

Bref, il est nécessaire d'instaurer la paix dans les écoles. Il est particulièrement important de lutter contre la violence à l'école, notamment la violence faite aux filles.

Les syndicats doivent prendre position clairement devant certaines situations de violence, ou lorsqu'il y a des « germes de conflits ». Des syndicats démocratiques et forts sont nécessaires pour participer à l'élaboration des politiques éducatives.

## **Des moyens pour l'éducation**

Comment les syndicats peuvent-ils contraindre les gouvernements et la communauté internationale à assurer une éducation publique de qualité pour toutes et tous ?

Un plaidoyer est nécessaire pour amener les gouvernements à tenir leurs engagements, notamment celui d'allouer au moins 20 % de leur budget à l'éducation.

Les syndicats et les organisations syndicales qui les représentent, l'Internationale de l'Éducation et le CSFEF, doivent s'impliquer pour généraliser certaines revendications qui concernent presque tous les pays.

Concernant l'objectif de l'Éducation pour tous (EPT), les organisations syndicales doivent dénoncer la mainmise du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale sur les stratégies des ministères de l'Éducation. Cette mainmise force les ministères à adopter des plans d'ajustement structurels ou des stratégies sectorielles de l'éducation qui vont à l'encontre des objectifs de l'EPT. À ce sujet, des interventions sont nécessaires auprès de la communauté internationale, car il n'y a pas de réelle volonté politique en faveur de l'EPT. La preuve en est que les budgets demeurent insuffisants et qu'il est encore nécessaire de changer les lois dans de nombreux pays pour assurer une éducation publique, gratuite, de qualité et obligatoire.

L'une des solutions pour atteindre l'EPT serait d'adopter une approche holistique alliant la santé, la nutrition et l'éducation. Cela permettrait, entre autres, de prévoir du transport pour les élèves et des cantines scolaires.

En ce qui concerne la formation professionnelle, les budgets sont nettement insuffisants dans de nombreux pays. Les États répondent que la construction de centres de formation professionnelle coûte cher. Pour résoudre ce problème, les sources de financement doivent être diversifiées et il faut mettre à contribution les entreprises.

Pour résoudre les problèmes de l'éducation, il faut motiver les enseignantes et enseignants, construire des infrastructures scolaires, agir sur les collectivités décentralisées.

Mais sur tous ces sujets, l'État doit imposer des normes et rendre des comptes. Il faut notamment que les syndicats « représentatifs » aient un droit de regard sur l'utilisation des ressources consacrées à l'éducation.

## **Du lien entre l'éducation et l'emploi**

Dans beaucoup de pays, les programmes d'orientation scolaire et professionnelle battent de l'aile. Les moyens diminuent !

Pour une orientation plus efficace en vue d'obtenir un emploi, des dispositifs pourraient être mis sur pied ou perfectionnés selon le modèle suivant :

- Offrir les services d'orientation dès la sortie de l'école élémentaire ;
- Identifier tous les secteurs d'activité périodiquement et faire le point sur les besoins exprimés par le marché du travail ;
- Favoriser une meilleure adéquation entre la formation professionnelle et technique et les besoins du marché du travail (ceci permettrait de réduire le nombre de chômeuses et chômeurs diplômés et les risques de chaos social en résultant) ;
- Développer des formations adaptées ;
- Former les jeunes à l'entrepreneuriat ;
- Impliquer les syndicats dans la francophonie économique ;
- Construire un référentiel d'emploi potentiel ;
- Assurer la formation en alternance entreprise-école ;
- Associer financièrement le secteur privé dans les programmes de formation professionnelle et technique, ce qui permettrait de multiplier le nombre de centres de formation professionnelle et technique ;
- Augmenter l'offre de formation professionnelle et technique.

# RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

## Activités 2012-2014 du CSFEF

### Un rappel des objectifs fondamentaux du CSFEF

Le CSFEF a eu 25 ans en 2012. Depuis ses débuts, l'action du CSFEF s'incarne tant dans un travail de représentation et d'intervention au sein de la Francophonie, auprès des instances officielles de celle-ci et des États constituants, que dans un programme de coopération visant le développement de l'éducation et de la démocratie, ainsi que le renforcement de nos partenaires et des syndicats de l'enseignement. Le CSFEF constitue avant tout un réseau syndical d'action et de coopération dont la force vient de l'engagement actif de chacune de ses constituantes.

Notre action a permis une meilleure reconnaissance du rôle de la société civile au sein de la Francophonie. Notre action a contribué à rendre davantage présents les enjeux liés aux droits humains et à l'éducation dans les débats et politiques de la Francophonie. Notre action a toujours visé une meilleure reconnaissance du fait syndical et ainsi à renforcer l'influence et les capacités des organisations.

### Les grands objectifs pour 2012-2014

Les activités du CSFEF sont conçues pour atteindre ces objectifs. Rappelons les objectifs généraux du réseau CSFEF qui ont été retenus pour 2012-2014. Ils ont guidé notre action au cours de cette période. Ils s'inscrivaient en continuité de l'activité passée du CSFEF et tenaient compte des moyens dont disposaient concrètement le CSFEF et ses organisations membres :

1. Assurer la prise en compte la plus large possible du point de vue syndical du milieu de l'éducation en faisant la promotion du développement d'une éducation de qualité pour tous et de la revalorisation de la profession enseignante.
2. Promouvoir la construction d'un avenir viable, c'est-à-dire d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.
3. Consolidation du financement et développement du Centre francophone de formation et de ressources syndicales pour les enseignantes et les enseignants africains
4. Organisation tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud d'activités de partage des vécus et d'échanges (de type colloque) qui touchent les systèmes éducatifs francophones et l'action syndicale.

### Revue des principales activités du CSFEF en 2012-2014.

1. Pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous et de la revalorisation de la profession enseignante :
  - Diffusion des déclarations adoptées à Kinshasa
  - Publication et diffusion des actes de la Rencontre de Kinshasa qui incluent un document sur les 25 ans du CSFEF
  - Publication et diffusion des actes du colloque de Chisinau
  - Diffusion d'un appel du Bureau sur la formation des enseignants au printemps 2013.
  - Message du Bureau à la CONFEMEN en faveur de la Campagne de l'IE « Unie pour l'éducation publique de qualité » en juillet 2014
  - Message du Bureau à la Commission permanente de la Francophonie en relation avec le projet de déclaration du prochain Sommet de la Francophonie
  - Présence du CSFEF :
    - Au village de la Francophonie à l'occasion du Sommet de Kinshasa
    - Au Forum social mondial de Tunis (26-30 mars 2013)
  - Conférence des OING/OSC de la Francophonie en juin 2014 à Dakar
  - Conférence de l'IE à Montréal

- Comité de suivi de la Conférence des OING de la Francophonie (présidence assurée par R. Ferrari)
  - Participation à la réunion-débat de la CONFEMEN sur les OMD post -2015 en éducation (Dakar du 17 au 19 mars 2014).
  - Participation à une conférence des OING francophones sur l'éducation à la citoyenneté dans un État de droit.
2. Pour promouvoir la construction d'un avenir viable :
- Réalisation du projet de Centre virtuel en EDD avec le concours de l'équipe de Ouagadougou jusqu'en décembre 2013. Un dépliant de promotion du centre virtuel du CSFEF en EDD a été réalisé et distribué aux organisations participantes pour diffusion dans leur pays. Le rapport final du projet (administratif et financier) a été déposé en février 2014; nous sommes en attente de la réponse du Fonds des info-routes pour le versement de la dernière tranche de subvention (environ 13 000 Euros).
  - Alimentation du site EDD du CSFEF et partenariat avec l'IFDD pour l'alimentation du site Médiaterre.
  - Présence et représentation du CSFEF à Planet'Ère (présentation du portail EDD-CSFEF) (Marrakech, 10-16 juin 2013)
  - Réalisation d'une expérience pilote d'échanges par internet de classes (Burkina, Suisse, Québec)
  - Participation à la réalisation de l'enquête bilan de la Francophonie sur l'EDD. Nous avons reçu le rapport de l'enquête récemment. 21 pays y ont participé, dont les syndicats provenant d'une quinzaine de Pays. Le projet de Centre virtuel en EDD y est retenu parmi les 5 initiatives transversales significatives en francophonie. Six recommandations concluent le rapport: 1) Supporter le réseautage des acteurs, à tous niveaux; 2) Développer un matériel pédagogique en français; 3) Assurer un meilleur accès aux TIC dans la diffusion de l'EDD; 4) Mieux connaître et encadrer l'action des ONG; 5) Recourir à des formules novatrices de formation des enseignants; 6) Reconnaître l'engagement des jeunes, des enseignants et des établissements.
3. Pour la Consolidation et développement du Centre de formation du CSFEF
- Projet EDD (voir précédemment)
  - Consolidation des projets sur les sites syndicaux et sur les outils syndicaux. Tenue d'une session en avril 2013 pour 5 syndicats afin de renforcer leurs capacités.
  - Présentation de deux projets auprès de l'OIF: Violence faite aux femmes (non retenu) et Citoyenneté (toujours en attente de réponse)
  - Consolidation du fonctionnement et du financement du Centre de formation et de ressources du CSFEF à Ouagadougou
4. Activités de partage des vécus et d'échanges qui touchent les systèmes éducatifs francophones et l'action syndicale.
- Colloque de Chisinau dont le thème était: *Les moyens syndicaux de contrer les effets négatifs de la situation économique sur l'éducation.*
  - Présentation par le secrétaire général du CSFEF sur le droit à la négociation des enseignants dans les pays africains à Montréal au Colloque du Centre international de solidarité ouvrière
  - Diffusion du Panorama 2012 des droits économiques, sociaux et culturels
  - Conception et conduite d'une d'enquête-Panorama pour 2014 selon une nouvelle formule
  - Conception et conduite d'une enquête en préparation du Sommet de Dakar
  - Publication du Francophonie syndicale
  - Alimentation du site du CSFEF
5. Autres activités
- Étude des démarches à faire éventuellement auprès de l'UNESCO
  - Démarche en vue d'un éventuel Partenariat avec le portail Français-langue du travail
  - Tenue de trois réunions du Bureau: Chisinau (Moldavie), Ouagadougou (Burkina), Montréal (Québec).
  - Préparation de la Rencontre de Dakar (mission du président et du SG à Dakar pour amorcer avec le comité organisateur sénégalais les démarches préparatoires et pour rencontrer différents représentants des autorités sénégalaises).

**En conclusion**, le CSFEF, dans le cadre de sa mission, a réalisé au cours de la période 2012-2014, surtout lorsqu'on tient compte des moyens dont il dispose, un nombre impressionnant d'activités.

Il nous reste à évaluer ensemble à quel point notre action nous a permis d'atteindre les objectifs recherchés. Il nous reste aussi, avec cet éclairage, à déterminer quels devraient être nos objectifs prioritaires dans le contexte qui se profile. Une telle réflexion nous guidera dans l'élaboration des perspectives d'action pour les prochaines années.

Le CSFEF demeure une organisation qui œuvre avec peu de moyens. Notre capacité de représentation et nos activités de coopération sont tributaires des ressources dont dispose le CSFEF. Ces ressources sont toujours limitées aux contributions financières des organisations membres du Bureau et aux subventions que nous obtenons pour nos projets de coopération. Si des efforts sont toujours requis pour améliorer nos ressources, **l'engagement de chacune des organisations membres du CSFEF constituera toujours sa principale force.**

### **Des remerciements :**

#### **Aux ressources bénévoles**

- Véronique BROUILLETTE (CSQ)- sessions sur le projet de portail EDD
- Michel ROBERT (SNES-FSU)- sessions sur les sites et sur le projet de portail EDD

#### **À l'équipe de Ouagadougou :**

- Rosine OUÉDRAOGO, assistante, Centre de Ouagadougou
- Jean KAFANDO, administrateur du Centre et projet EDD
- Olivier KIMA, projet EDD
- Dieudonné LOUARI, projet EDD

À Adelina DANII (PESTU, Moldavie) – colloque de Chisinau.

À Christian PAYEUR (Fondation Monique-Fitz-back) – projet de portail EDD

#### **Aux membres du Bureau du CSFEF au cours de la période 2010-2012 :**

- Agnès BREDA, IE
- Georges Pasquier, SER
- Louise CHABOT, CSQ
- Jacques DROUET, Vice-président-Nord, UNSA-Éducation
- Roger FERRARI, Président, SNES-FSU
- Carol JOLIN, Trésorier, AEFO
- Augustin TUMBA NZUJI,
- Michelle OLIVIER, SNUipp-FSU
- Radu POPESCU, SPIRU-HARET
- Driss SALEK, SNE-FDT
- Mariama CHIPKAOU, Vice-présidente Sud, SNEN(Niger)
- Michelle OLIVIER, SNUipp-FSU

Et Florian LASCROUX (SNES-FSU, France), Luc ALLAIRE (CSQ, Québec) et Hélène HEMET (UNSA-Éducation) qui ont apporté leur contribution.

**Aux membres des cinq syndicats (SAES, SNEEL-CNTS, SUDES, SYPROS UDEN) qui ont constitué le comité organisateur sénégalais de la Rencontre de Dakar, sous la coordination de Awa WADE (UDEN).**

**Aux organisations membres qui se sont engagées dans les activités du CSFEF.**

**Aux organismes qui ont appuyé financièrement nos projets (OIF, Fonds des inforoutes, SNES et CSQ).**

# PERSPECTIVES 2014-2016

## 1. Rappel des réalités organisationnelles du CSFEF

Le CSFEF est d'abord et surtout un réseau. Son action s'appuie sur les ressources humaines et financières dont il dispose. Ses ressources humaines résident essentiellement dans la disponibilité des membres de sa direction, dans la mise à disposition par les organisations de membres de la direction de formatrices et formateurs, et dans l'engagement des organisations membres.

Ses ressources financières sont constituées :

- d'une part, des contributions des organisations membres, essentiellement celles du Nord, contributions qui permettent la participation des syndicats du Sud aux réunions du Bureau et, en partie, à la Rencontre ; il s'agit donc de contributions pour le fonctionnement politique du réseau.
- d'autre part, des subventions de l'OIF ou autres bailleurs de fonds, qui servent la réalisation d'activités au bénéfice des organisations membres.

La difficulté croissante d'obtenir des bailleurs de fonds le financement requis pour réaliser des projets, et les dédales administratifs l'entourant, affectent les capacités d'action du CSFEF. Malgré son ouverture à contribuer financièrement davantage au budget requis pour la réalisation d'un projet, le CSFEF se heurte au rétrécissement des thématiques, les bailleurs de fonds fonctionnant par appel à projet sur des thèmes assez pointus.

Si les ressources financières conditionnent la capacité de réaliser les objectifs de notre plan d'action, il en va de même avec les ressources humaines. Le CSFEF, on le sait, est géré et ses activités sont organisées et tenues par des personnes qui le font sur une base militante ; cette contribution est inestimable, mais ne suffit pas à elle seule. En effet, l'atteinte des objectifs recherchés avec les activités prévues au plan d'action repose non seulement sur la délégation de participantes ou participants aux activités, mais surtout sur l'adhésion et l'engagement des organisations à y donner suite dans leur milieu.

## 2. Rappel des grands axes d'intervention au cours des dernières années

Depuis ses débuts, en 1987, l'action du CSFEF s'incarne tant dans un travail de représentation et d'intervention au sein de la Francophonie, auprès des instances officielles de celle-ci et des États constituants, que dans un programme de coopération visant le développement de l'éducation et de la démocratie, ainsi que le renforcement de nos partenaires et des syndicats de l'enseignement. Le CSFEF constitue avant tout un réseau syndical d'action et de coopération dont la force vient de l'engagement actif de chacune de ses constituantes.

Notre action a permis une meilleure reconnaissance du rôle de la société civile au sein de la Francophonie. Notre action a contribué à rendre davantage présents les enjeux liés aux droits humains et à l'éducation dans les débats et politiques de la Francophonie. Notre action a toujours visé une meilleure reconnaissance du fait syndical et ainsi à renforcer l'influence et les capacités des organisations.

Les activités du CSFEF sont conçues pour atteindre ces objectifs. Il ne s'agit pas tant de faire une longue liste de tout ce qui pourrait être fait pour réaliser nos objectifs, mais bien de convenir clairement et pragmatiquement des grandes activités prioritaires du CSFEF pour lesquelles les organisations membres s'engagent à s'investir pour les atteindre.

Au cours des dernières années, le CSFEF a mis l'accent sur le renforcement des capacités des organisations membres (analyse des systèmes et réformes en éducation, développement d'outils syndicaux pour intervenir sur les enjeux, développement de sites internet syndicaux) et avec la création de son centre virtuel EDD, sur l'éducation au développement durable dans une perspective de promotion et de construction d'un avenir viable, c'est-à-dire d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Ces projets se sont réalisés dans le cadre d'une approche qui prend pour pôle le centre de formation et de ressources de Ouagadougou (participation de deux ou trois représentants syndicaux de chaque pays à un programme de formation au centre de Ouagadougou)

Le carnet de nouveaux projets subventionnés du CSFEF pour les prochaines années est actuellement dégnarni.

Le projet que nous avons soumis dans le cadre d'un appel à projet sur la thématique de l'élimination des violences faites aux femmes n'a pas été retenu. Un projet que nous avons soumis sur le thème de l'éducation à la citoyenneté demeure sans réponse. Les quelques autres appels à projet lancés par les bailleurs de fonds ne correspondent pas à nos champs d'intervention.

On peut se demander quelles seront les activités (subventionnées) du CSFEF au cours des prochaines années.

### **3. perspectives pour 2014-2016**

Le CSFEF pourra, avec la modeste contribution financière qu'il reçoit de l'IFDD, continuer d'alimenter son site EDD. Mais au-delà de cela? Nous sommes conviés à l'innovation... et au pragmatisme.

La thématique des objectifs du millénaire et de l'après 2015, tout comme les résultats du sommet de la Francophonie (Dakar), de la Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable de l'UNESCO (Nagoya, Japon) et du prochain Forum mondial de la langue française en 2015 (Liège, Belgique) sont susceptibles d'être porteurs d'éventuels projets pour le CSFEF.

Si le CSFEF peut s'inscrire dans un appel à projet lancé par un bailleur de fonds, risque-t-il de devenir le sous-traitant du bailleur de fonds sur une thématique qui répond plus ou moins aux priorités des syndicats?

Est-ce qu'on peut profiter de cette activité au thème moins prioritaire pour y intégrer des volets de formation priorisés par les syndicats pour le renforcement de leurs capacités?

Est-ce qu'on peut profiter de ces réunions auxquelles participent les syndicats membres (Congrès IE, réunions régionales...) pour y intégrer des volets de formation priorisés par les syndicats pour le renforcement de leurs capacités? (comme c'est le cas à l'occasion de cette rencontre du CSFEF).

Si le CSFEF devait se limiter à un seul sujet de renforcement des capacités au cours des prochaines années, quel devrait être ce sujet que les syndicats sont prêts à prioriser dans leurs propres planifications?

S'il semble évident que les membres du CSFEF doivent indiquer leurs besoins prioritaires pour lesquels leur syndicat est prêt à s'engager à les intégrer dans son plan d'action et à y donner suite:

- Est-ce que le CSFEF doit continuer de privilégier une formule d'application générale à tous avec comme pôle son centre de formation de Ouagadougou ou doit-il considérer des avenues permettant de répondre aux besoins prioritaires de chacun lors que ces besoins diffèrent d'un syndicat à l'autre?
- Est-ce que les syndicats disposent ou ont accès aux outils informatiques et internet permettant la formation à distance? Est-ce que les syndicats sont ouverts à une formation à distance qui s'étendrait sur une plus longue période?

Est-ce que les syndicats sont prêts à accentuer leur utilisation et leur alimentation du site du CSFEF pour en faire un outil privilégié de partage et d'échange d'expériences, un outil d'information et de formation?

Est-ce que les syndicats (du Nord comme du Sud) sont ouverts à rendre disponibles des personnes ressources de leur organisation pour le développement d'outils de formation, pour l'animation d'activités et pour l'accompagnement sur de plus longues périodes de collègues en formation?

Est-ce que le CSFEF devrait mettre l'accent sur une plus grande concertation des syndicats qui sont actifs en coopération pour se donner une vision globale des différents apports sur le terrain en renforcement des capacités et ainsi développer une nouvelle approche qui par la synergie permet de répondre plus efficacement aux divers besoins?

# Rapport des ateliers sur les perspectives

Mise en garde : Ce rapport des ateliers relatif au document de mise au jeu représente ce qui s'est dit durant ceux-ci. Cependant, son contenu ne reflète pas nécessairement les positions du CSFEF. En effet, ce document a permis de lancer la discussion et il a été clairement indiqué que la discussion devait être franche autour des enjeux soulevés dans celui-ci.

Trois ateliers ont porté sur les perspectives 2014-2016 du CSFEF. Voici les éléments majeurs qui en sont ressortis :

## 1. Les thèmes prioritaires dont devrait se préoccuper le CSFEF

- **L'éducation à la paix et à la citoyenneté incluant la prévention et la gestion des cas de violence en milieu scolaire**

L'école a un rôle essentiel à jouer pour promouvoir l'éducation à la paix, notamment en luttant contre la violence en milieu scolaire.

- **L'éducation au développement durable (EDD)**

Le CSFEF a développé une expertise en ce domaine. Son centre virtuel en EDD représente un outil important de réseautage et de diffusion.

- **L'unité syndicale**

La plupart des pays représentés déplorent le paysage syndical très éclaté dans lequel ils vivent (par exemple, 17 syndicats à l'île Maurice, 106 au Bénin) et en appellent à une unité syndicale pour une action plus efficace.

- **La formation syndicale**

Nécessité de développer une formation pour les engagées et engagés syndicaux. Nécessité de préparer la relève, les jeunes ont grand besoin d'être formés. Développer la culture politique, initier aux droits syndicaux.

- **La mobilisation syndicale**

Absence de conscience syndicale, problème de mobilisation, les collègues se reposent sur l'action des responsables, ils agissent par délégation. Il faut améliorer l'information et la communication, au travers d'une presse vivante et régulière. Utiliser les congrès pour former les membres. Utiliser le partage d'expériences. Développer la conscience syndicale, **transformer les personnes syndiquées en syndicalistes**. Agir plus particulièrement à l'endroit des jeunes et des femmes.

- **Dialogue social et lobbying syndical**

Faire des syndicats des forces alternatives, les constituer en véritables lobbys. Renforcer les capacités des syndicats par des recherches-actions sur les problématiques qu'ils défendent.

- **Les moyens financiers**

Information et communication pour faire comprendre la nécessité de l'action syndicale et du plus large recrutement. **Changer les sympathisants en adhérents**.

- **Les communications**

De nombreux dirigeants syndicaux ressentent un besoin de se former dans le domaine des communications, tant sur les plans interne qu'externe auprès des médias.

## **2. Les moments à privilégier**

- Les réunions de l'Internationale de l'Éducation (congrès, conférences régionales);
- Les Rencontres du CSFEF qui pourraient être allongées pour offrir des séminaires de formation;
- Favoriser les liens non présentiels: courriels, site Internet;
- D'autres occasions de rencontres ont aussi été suggérées:
  - Congrès locaux, séminaires, formation continue;
  - Création d'une « université syndicale francophone »;
  - Rencontres sur le plan régional, renforcer le partenariat (même avec certaines organisations non gouvernementales [ONG]);
  - Reprendre des modules dans les formations locales;
  - Rencontres organisées par le CSFEF selon les thématiques de formation (par exemple, les élections professionnelles).

## **3. Comment? Moyens d'échange et de partage**

- Ateliers de formation (échanges d'expériences);
- Mise en réseau des organisations;
- Renforcement de la coopération entre syndicats des pays membres du CSFEF;
- Capitalisation des réalisations au sein des pays en termes de compétences et de savoirs pour les réutiliser;
- Opportunités de formation à distances. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont incontournables, mais problèmes de connectivité. Regret que le CSFEF n'ait pas encore d'outils pour assurer une formation à distance;
- À mettre en place: un questionnaire et des statistiques pour savoir quels pays sont prêts à « entrer dans la danse ».

# PANORAMA 2014

## A. Préambule

Lors de la présentation du Panorama 2012, plusieurs membres du bureau ont partagé un questionnaire sur les données et leur utilisation.

Il a donc été décidé de lancer une réflexion sur le Panorama pour tenter de rendre cet outil plus fiable et plus efficace.

Le Panorama 2014 est le résultat de cette réflexion : sa nouvelle formule (proposée par Michelle et Jacques, chargés du « toilettage » de la formule) a été validée lors du bureau de Ouagadougou.

L'analyse des documents renseignés par 17 pays fait apparaître un certain nombre de problèmes qui nous amènent à proposer une synthèse très légère, et sur quelques items seulement.

En effet, pour les premières questions, il était précisé d'indiquer exclusivement « Ce qui a changé depuis 2012 ». Or, une petite comparaison avec les tableaux 2012 pour les items qui étaient restés identiques nous permet de voir que l'indication n'a pas été respectée par tous les pays répondant. Certains pays répondent OUI, mais ne précisent pas la nature du changement. Ou bien, ils donnent un chiffre sans dire s'il est supérieur ou inférieur à celui de 2012.

À l'inverse, pour les questions suivantes, pour lesquelles cette indication n'était pas portée, certains pays ont répondu « pas de changement ».

Enfin, comme vous pouvez le voir dans les tableaux ci-joints, les éléments de réponse sont très variables : entre une absence de réponse, quelques mots et une longue explication, il est difficile de traiter de la même manière l'ensemble des réponses.

Ce petit préambule nous amène donc aux conclusions suivantes :

- il est impossible de faire une comparaison sur tous les items
- une analyse juste est rendue impossible pour un grand nombre d'items, car le nombre et la « qualité » des réponses est trop variables
- la nature des changements doit être précisée : il faudra donc améliorer la consigne pour appeler des réponses adéquates
- quelques points ont été choisis malgré tout pour être proposés à une analyse
- Ce bilan doit servir à une nouvelle étape de la réflexion : interroger les absences de réponses, vérifier que la consigne « Ce qui a changé depuis... » est bien prise en compte et comprise.
- Enfin, si nous avons cherché collectivement à améliorer l'outil, reste-t-il encore des items qui sont trop difficiles à renseigner pour un nombre conséquent de pays ? Des items qui ne font pas sens pour un nombre conséquent de pays ? Des items qui ne nous permettent pas de porter une analyse, voire des propositions ?

Par ailleurs le panorama se veut un outil ouvrant sur des propositions constructives. C'est dans cet esprit que nous avons demandé à chacun de s'exprimer sur une action menée entre 2 « panoramas ». Cet item a semblé être apprécié pour un grand nombre d'intervenants. Il faut à présent l'affiner et l'inscrire comme l'un des fils rouges des « Panoramas » à venir : il paraît en effet pertinent de s'intéresser à la poursuite de ces actions et des résultats qui en découlent pour les personnels d'éducation et les élèves.

Enfin, référence entre deux mandats, le panorama doit être un outil vivant et réactif permettant d'apprécier le degré d'investissement des militants du CSFEF.

Cette nouvelle version ne permet pas vraiment la comparaison avec les versions antérieures, car il est différent dans sa forme, sa conception et ses objectifs.

Il a cependant vocation à devenir la « feuille de route » de la nouvelle équipe.

## **B. Réponses au questionnaire**

**Se référer aux tableaux joints pour le détail des réponses**

### **1. Conditions de travail**

a. Des modifications sont-elles intervenues depuis le panorama 2012\* concernant...

*(Cette question vous oblige à revenir sur les réponses que vous avez données au Panorama 2012, que vous pouvez consulter sur le site du CSFEF)*

#### ***Conditions de travail***

Sur le nombre d'heures d'enseignement, seule la France fait apparaître une diminution qui concerne les enseignants des 1er et 2d degrés enseignant dans des écoles et établissements difficiles.

#### ***Obligations de service***

La Roumanie signale la main mise des chefs d'établissement qui peuvent se montrer exigeants, surtout envers les vacataires, dans la mesure où les obligations de service hors enseignement ne sont pas réglementées.

#### ***Nombre d'élèves par classe***

En Afrique, les effectifs sont toujours pléthoriques pour la plupart des pays. Le Bénin fait remarquer la différence notable entre le nombre réglementaire et la réalité.

#### ***Les salaires***

Gel des salaires pour les uns (Canada, Roumanie, France), différence importante entre titulaires et précaires pour d'autres (Bénin); seul le Sénégal signale une augmentation « augmentation due à la baisse de la fiscalité, et à l'intégration des volontaires et des vacataires dans les autres corps ».

#### ***Progression de carrière***

Aucun changement signalé depuis 2012. Les quelques remarques font état du peu de possibilités en ce domaine, parfois d'ailleurs plus théoriques que réelles, faute de financement (Roumanie, RDC...).

#### ***Prestations sociales***

Progression de la prise en charge des arrêts maladie au Canada.

La Roumanie s'inquiète de la santé des personnels, de plus en plus précaire et nécessitant de faire appel à la solidarité.

Le Togo signale l'existence d'assurances réservées aux seuls fonctionnaires.

#### ***Retraites***

Réduction en cours de l'âge de départ pour le Burundi.

Bulgarie: taux de pensions très faibles, obligeant les fonctionnaires à faire des économies sur leur salaire en prévision de la retraite.

Suppression de la gratification (à expliquer)

Congo, France, RDC: modifications de l'âge de départ et de la durée de cotisation

Roumanie: recul de l'âge faute de vivier pour remplacer les départs; différence femmes (63 ans) / hommes (65 ans).

Togo: variable selon les niveaux (moniteur, instit, prof du secondaire)

On constate que c'est sur ce point que jouent le plus grand nombre de gouvernements: allonger la durée de cotisation, repousser l'âge de départ, ne pas verser des pensions permettant de vivre dignement... le paysage n'est guère réjouissant!

## Réduction de la précarité

Bulgarie, Canada, France, Roumanie et Sénégal, à des degrés divers, notent une amélioration de la situation. Ailleurs, le statu quo est la règle avec des taux de précarité parfois très élevés (80 % dans le secondaire au Bénin !)

- b. Quels types d'outils pédagogiques, de ressources, sont mis à disposition des enseignants (exemples : guides pédagogiques, manuels, ordinateurs...)?

## Programmes, guides pédagogiques, autres livres, tableaux

Tous les syndicats affirment disposer de ces ressources.

### Manuels

Le Burundi signale un manuel pour 3-4 élèves au primaire, avec beaucoup de disparité.

### Ordinateurs

Peu de précisions sur les disponibilités d'ordinateurs ont été fournies, excepté :

- Burundi : quelques ordinateurs à l'école technique et professionnelle ;
- Moldavie : des ordinateurs dans chaque classe dans quelques établissements seulement ;
- Roumanie : ordinateurs souvent fournis via l'UE, avec une maintenance défailante.

### Autres ressources mentionnées

- Bulgarie : TBI, psychologues et chercheurs scientifiques ;
- Cameroun : cartes dans certains établissements ;
- Congo : cahier de texte, registre d'appel, équerre, compas, règle, planches, cartes géographiques ;
- France : nombreux sites web ;
- Guinée : cahier de texte, registre de contrôle, livrets de l'élève et étudiant.

### Quelques précisions

<b>Canada</b>	Nos membres ont accès aux ressources mentionnées. Cependant le gouvernement et les conseils scolaires implantent les nouvelles initiatives pédagogiques à un rythme que les enseignant(e)s et les productrices et producteurs de ressources ne peuvent suivre. Ce sont donc les enseignant(e)s qui doivent organiser ce matériel pédagogique.
<b>Québec</b>	Tout ce que commandent les programmes pour atteindre les objectifs d'apprentissage est fourni. Cela n'empêche que des ressources manquent pour répondre aux besoins des élèves, notamment dans les écoles en milieu défavorisé.
<b>France</b>	Les enseignants disposent de manuels gratuits à l'occasion d'une nouvelle publication. Leurs outils de travail personnels (ordinateur, ressources diverses) sont à leur charge.  Dans les écoles et les collèges, les manuels sont fournis aux élèves (parfois en double exemplaire). Dans les lycées, les familles doivent acheter les manuels (parfois des coopératives sont organisées).  L'équipement en matériel informatique dépend, pour le second degré, des régions. Il est en général satisfaisant. Dans le premier degré, il dépend des communes et les écoles sont très inégalement dotées.
<b>Ile Maurice</b>	Des cours/programmes perpétuels par le Mauritius Institute of Education.  Des tableaux interactifs sont installés dans toutes les classes avec formation accrue.
<b>Moldavie</b>	La majorité des enseignants a un ordinateur à la maison, donc chacun a accès à toute information nécessaire sur l'internet.
<b>RDC</b>	Matériels vendus aux établissements scolaires qui les mettent à la disposition des enseignants.
<b>Roumanie</b>	Les deux agences gestionnaires de la qualité (du pré-universitaire et du supérieur) descendent périodiquement sur les lieux pour y vérifier le renouvellement des programmes et des ressources. Comme l'embauche est gelée, les formations d'études sont souvent pléthoriques, décourageant l'interactivité.
<b>Sénégal</b>	Existence de ce matériel, même si c'est toujours insuffisant

## 2. Discriminations à l'endroit des femmes

Voir le diagramme page suivante

- a. Quelle est la répartition femmes-hommes parmi les enseignants ?
- b. Quelle est la répartition femmes-hommes dans l'encadrement (directeurs, chefs d'établissement...) du secteur de l'éducation ?

Quel que soit le pays examiné, on constate certains invariants : les femmes sont très majoritairement présentes (voire exclusivement (Tunisie, Mauritanie, Ile Maurice, Congo Brazzaville, Cameroun) dans les écoles ou niveau maternelle ; partout, elles représentent plus de 70 % des enseignants. Il faut vérifier si l'accès leur est réservé ou s'il s'agit d'un choix.

La situation est quasi identique en élémentaire même si le pourcentage d'hommes est plus élevé dans l'ensemble des pays. À part le Togo et le Sénégal qui n'ont respectivement que 13 et 30 % de femmes dans ce niveau, le taux varie globalement pour les autres entre 35 et 90 %.

Les choses évoluent nettement concernant le secondaire : là, les femmes ne sont plus majoritaires, la tendance commence à s'inverser pour plusieurs pays (Bénin, Mauritanie, Congo Brazzaville, Niger, Guinée).

Enfin, sans surprise, hélas, la place des enseignantes dans le supérieur est inversement proportionnelle à leur place en maternelle. Exception faite de la RDC (95 % de femmes) et de la Moldavie (69 %), le taux de représentation des enseignantes est significativement inférieur à 50 %. Alors qu'à priori, rien n'interdit ni n'empêche, dans la réglementation, leur accès à ce niveau d'enseignement, elles y sont moins présentes.

C'est là un sujet qui peut donner matière à réflexion, d'autant que cette situation se répète pour ce qui concerne l'encadrement : la Guinée et le Burundi mis à part, la direction en maternelle est confiée le plus généralement à des femmes. Puis le taux diminue en élémentaire et en secondaire, pour devenir très bas, voire insignifiant (Congo Brazzaville, Guinée, Mauritanie et Tunisie) dans l'encadrement au niveau du supérieur.

## 3. Faites-nous part d'une action que vous avez menée entre les 2 panoramas et que vous souhaitez porter à la connaissance de tous.

### *Belgique*

Notre dernière action significative date de mai 2011 : 70 % des enseignants en grève – 15 000 dans la rue à Liège

### *Bulgarie*

Des manifestations, des réunions, des protestations pour une nouvelle Loi dans l'éducation et de nouveaux programmes, contenu éducatif et manuels !

### *Burundi*

Pression pour une réforme de l'administration tenant compte des besoins des enseignants

Négociation de la réduction des disparités de salaires dans le cadre de l'harmonisation des salaires.

Travail technique avec les délégués du gouvernement (finance Fonction Publique, Éducation) pour proposer un scénario de réduction des disparités salariales entre les agents publics.

Grève (Pression) pour obliger le gouvernement à analyser le scénario consensuel en conseil des ministres

Revendication de la transparence dans la gestion du personnel.

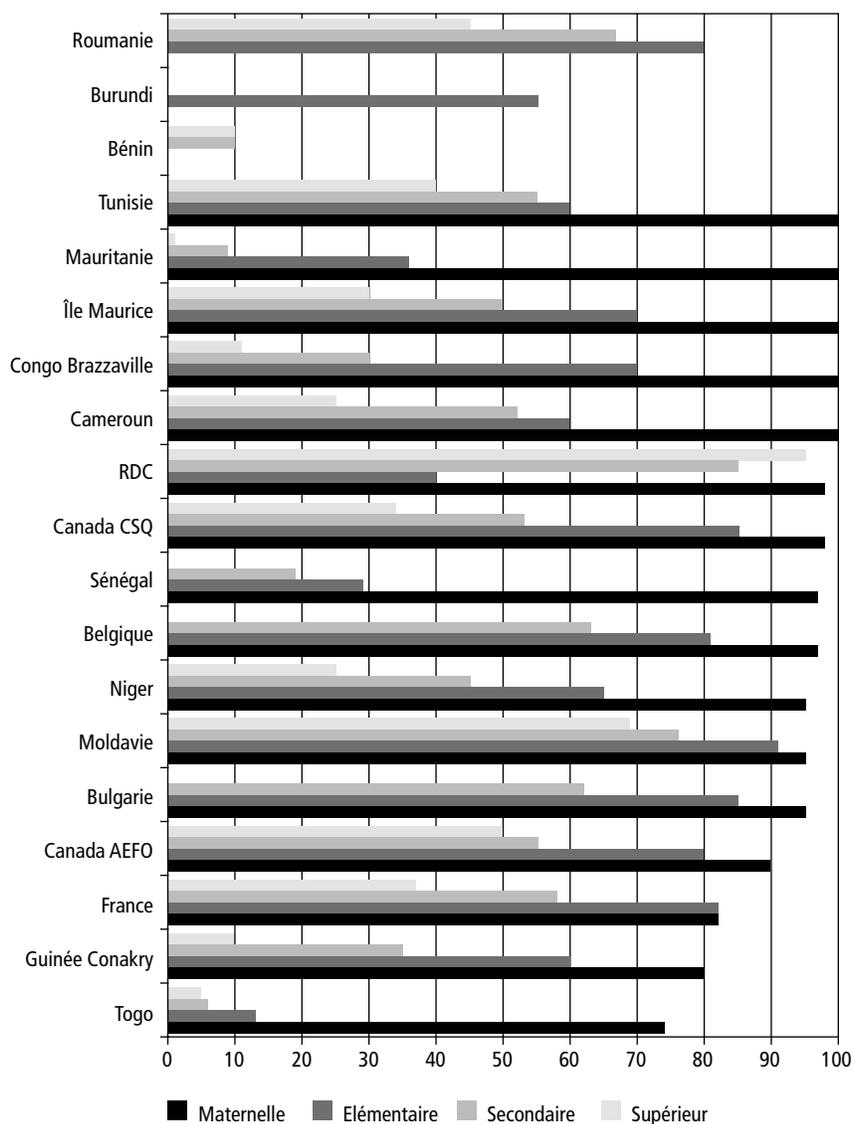
Participation aux commissions de mutation du personnel enseignant, de bonification des performances chez les enseignants les plus méritants

Participation aux travaux du comité national de dialogue social

Diffusion de la charte nationale du dialogue social

Plaidoyer pour la dépolitisation du milieu scolaire

### Pourcentage de femmes parmi les enseignants



Plaidoyer pour la prise en compte de la qualité des enseignants dans la nouvelle réforme de l'enseignement fondamental

Plaidoyer (pression) pour l'équité en faveur des personnels de l'enseignement dans la retenue des cotisations à l'office national des pensions et risques professionnels pour les fonctionnaires et les magistrats (ONPR)

Cotisations augmentées.

Accompagnement administratif des enseignants lésés.

### *Cameroun*

Nous avons mené des grèves et des négociations pour l'application intégrale du Statut particulier des enseignants signé en décembre 2000. Nous avons, par consensus, rédigé un texte sur les palmes académiques qui a été signé par le Premier ministre.

## **Canada AEFO**

Lors de la dernière négociation, nos collègues anglophones ont inclus dans leur protocole d'entente le désir d'avoir un processus de négociation clair et transparent. Nous avons hérité de cette clause étant les 2<sup>e</sup> à avoir une entente avec le gouvernement.

Depuis le printemps 2013, les quatre filiales de l'éducation ont rencontré les représentants du gouvernement individuellement à maintes reprises et proposé de nombreuses solutions qui ont été retenues. Nous avons eu des rencontres des filiales et de nombreux courriels ont été échangés pour faire front commun. CUPE s'est joint à nous. Ensemble, nous avons rencontré la Ministre et son personnel pour lui faire part de points litigieux dans le projet de loi. Des modifications ont été suggérées. Plusieurs ont été acceptées.

Le projet de loi a suivi son processus à l'Assemblée et a été adopté et proclamé le 24 avril.

C'était un travail de coopération que nous n'avions pas vu depuis belle lurette !

## **Canada CSQ**

Campagne de défenses des services publics qui sont menacés par les courants réformistes de droite.

## **Congo Brazzaville**

La grève de février 2013 qui a abouti à la revalorisation de la valeur du point d'indice de 200 à 300.

## **France**

Mobilisation sur la question des salaires et de l'emploi, notamment :

- 31 janvier 2013 : grève sur les salaires, l'emploi, les services publics
- 18 mars 2014 : grève sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail
- 15 mai 2014 : grève dans les Fonctions Publiques sur les salaires.

Une forte implication dans le cadre :

- de la mise en place des ESPÉ
- de la revalorisation salariale des fonctionnaires (personnels de soutien à l'éducation) de catégorie « C » (la plus petite catégorie de salaires)
- dans l'obtention d'une prime qui reconnaît et compense, pour partie, la modification de l'obligation de service des PE (professeurs des écoles)

## **Guinée Conakry**

Protection sociale, Application intégrale du statut particulier de l'éducation

## **Mauritanie**

L'organisation de notre 4<sup>e</sup> congrès fin mars dernier et à l'issue duquel l'instance dirigeante du syndicat a été élue. Désormais elle est composée de 19 Membres (au lieu de 6)

## **Moldavie**

En octobre l'année passée notre syndicat a amené au gouvernement quelques revendications, la plus douloureuse étant celle sur l'augmentation des salaires du personnel d'éducation. On n'a pas eu de réponse jusqu'en avril, et comme nous avons annoncé nous avons « picqueté » le gouvernement pendant 3 jours, pour 2 heures chaque jour. Plus de 1700 de personnes y ont participé. Après quelques jours, nous avons organisé un grand meeting, avec la participation d'environ 5000 personnes de tous les coins du pays. Le premier ministre est venu et il a promis de trouver les sources financières pour l'augmentation du salaire. Hier (20 mai) on a eu une réunion avec la participation de tous nos leaders régionaux et l'équipe gouvernementale avec le premier ministre, les ministres des Finances, de l'Éducation, de l'Économie. On nous a expliqué qu'une augmentation de 20 % est possible au 1<sup>er</sup> septembre, pas plus. Néanmoins, leur offre n'est pas suffisante. On continue les négociations et nous espérons gagner de plus.

## ***Niger***

Unité d'action syndicale menée par les affiliés de l'IE Niger

## ***RDC***

La célébration de la journée nationale de l'enseignement le 30 avril 2013.

## ***Roumanie***

Alma Mater s'est beaucoup dépensée en arguments de poids avant de réussir la légalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche comme branche à part entière au sein du système, ce qui simplifie le processus de négociations traditionnellement long et difficile quand les partenaires sont nombreux et que leurs points de vue sont également légitimes.

D'autre part, Alma Mater a gagné l'un des trois procès qui l'opposent à ce jour au ministère de l'Éducation nationale sur des retenues de salaire illégales. Suite à des arrêts exécutoires, les universités ont été amenées à payer les sommes en question, soit en entier, soit échelonnées en fonction des ressources de chacune, avec l'agrément des syndicats intéressés.

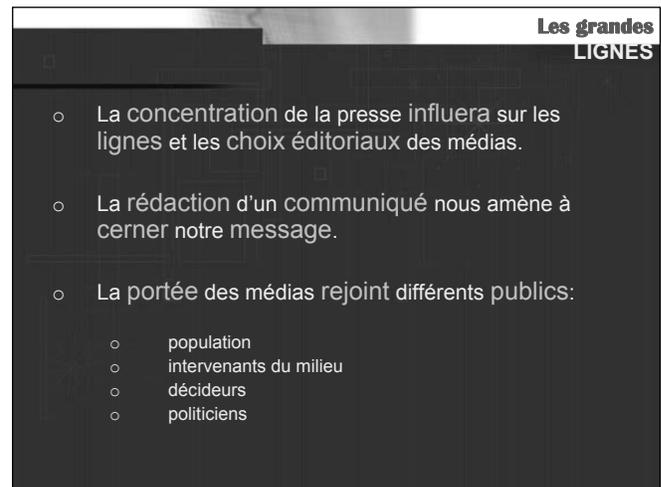
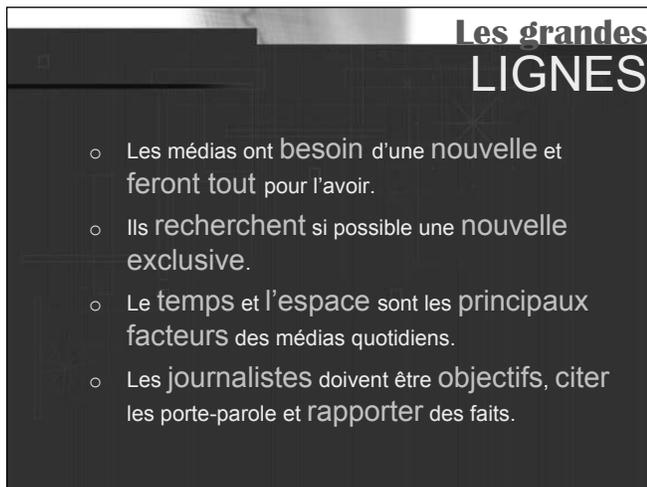
## ***Sénégal***

Naissance d'un cadre unitaire appelé Union Syndicale pour une Éducation de Qualité (USEQ) composé de nos 5 syndicats.

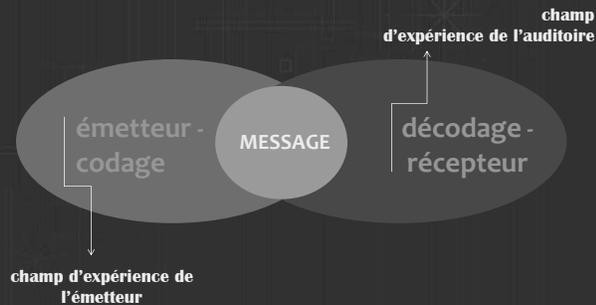
## ***Suisse***

Dans la plupart des cantons, des manifestations, des actions, des pétitions (parfois arrêt de travail) pour s'opposer aux restrictions budgétaires.

# ATELIER DE FORMATION SUR LES COMMUNICATIONS



## Principes de base de la COMMUNICATION



## Principes de base de la COMMUNICATION

Pour transmettre son message, l'émetteur:

- le **traite** avec son champ d'expérience et de connaissance
- le **codifie** afin que le récepteur puisse le recevoir et le comprendre.

## Principes de base de la COMMUNICATION

**Le MESSAGE est un véhicule qui doit être construit pour vraiment être le point commun entre l'émetteur et le récepteur.**

## Principes de base de la COMMUNICATION

**Le récepteur, c'est le public cible :**

- que l'on veut **sensibiliser** ou faire adhérer à la cause;
- qui a déjà un **champ d'expérience** et de connaissance;
- qui doit être en mesure de **décoder** le message et de le **comprendre**.

**Le porte-parole, caractéristiques et exigences**

## PORTE-PAROLE : caractéristiques et exigences

- **Crédibilité** du porte-parole = **crédibilité** de son ORGANISATION.
- On porte toujours le **chapeau** de porte-parole tant qu'on l'est.
- Avoir une **vision globale** de son ORGANISATION.
- Respecter **ses mandats**.

### PORTE-PAROLE : caractéristiques et exigences

- Connaître à fond ses dossiers.
- Promouvoir une image positive et crédible.
- Développer un sens politique.
- Livrer un message syndical.

### Télévision

- Grande force d'impact
- Ouïe et vue (importance de l'image)
- Inspire le plus confiance à la population
- Détails peu retenus
- Impression

### Radio

- Moyenne force d'impact
- Ouïe
- Grande importance de la voix
- Plusieurs bulletins par jour

### Écrit

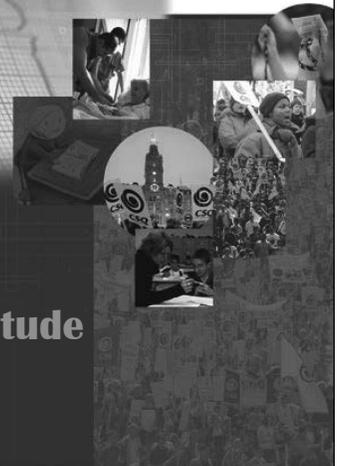
- Force d'impact variable (influence les autres médias)
- Vue (texte et photo)
- Permet l'analyse, les arguments, les opinions, le développement de la nouvelle

### Internet

- Force d'impact variable
- Vue et ouïe (axé sur le détail)
- Aspect interactif plaisant
- Taux de pénétration en développement

**PRÉPARER  
une  
ENTREVUE**

**Négociation,  
contenu & attitude**



## Négociation de l'entrevue

(Généralement le rôle du relationniste)

- Format de l'émission
- Sujet et angles de traitement
- Type d'animateur ou journaliste
- Durée de l'entrevue
- Autres invités s'il y a lieu
- Coordonnées (date, heure, endroit)

## Préparation du contenu

- Cerner son message en fonction d'un objectif clair
- Cerner l'auditoire visé (attentes, intérêts, préjugés)
- Choisir un langage accessible, vulgarisé
- Message court « punché »
- Saisir la portée politique de son message
- Préparer l'argumentaire, le recensement des faits
- Prévoir les questions, imaginer la manchette

## Aspects psychologiques et physiques

- Concentration
- Détente (jusqu'à un certain point)
- L'esprit alerte, l'estomac léger
- Tenue vestimentaire sobre, bijoux

## Pendant l'ENTREVUE

### À faire pour être en contrôle



## L'aspect verbal

- Insister sur votre message
- Ne pas attendre que la perche vous soit tendue pour livrer votre message
- Ne pas chercher à combler les silences, laisser l'animateur/journaliste les gérer
- Ton, voix, élocution

**ATTENTION** au *OFF-THE-RECORD*  
ou à la *SYMPATHIE-QUI-FAIT-PARLER*.

## Le NON-verbal

- Respiration
- Posture
- Expressions faciales
- Attitude, regard

ATTENTION à la perception de vos émotions.  
PAR EXEMPLE, la colère est plus facilement perçue que la satisfaction et elle impressionne beaucoup plus.

## Les questions PIÈGES

types de questions pièges

- Que conseillerez-vous à... ?
- Supposez que ceci se soit produit...?
- Que feriez-vous si... ?
- La rumeur circule à l'effet que... ?
- N'aurait-il pas mieux valu que...?
- Vous personnellement, quelle est votre opinion sur...?
- Selon certains experts... ?

## Les questions PIÈGES

réponses possibles (phrases charnières)

- Examinons cela dans sa véritable perspective...
- Une autre façon de voir les choses...
- Il existe une autre approche...
- Ça, ce n'est pas le vrai problème . Le vrai problème c'est...
- Il est difficile de généraliser. Prenons un cas spécifique...
- Il y a quelque chose d'encore plus important...

## Les questions PIÈGES

AUTRES CONSEILS

- Toujours revenir à votre message (boomerang)
- Argumenter et justifier votre réponse
- Recourir à son sens politique (tenter de voir venir le double sens de la question).

## La crédibilité

tient à 3 éléments

- L'empathie (50%)
- La maîtrise de son sujet (25%)
- Faire connaître les actions qu'on compte poser pour solutionner le problème (25%)

## Contrôler son trac

- Pourquoi le trac
- ses symptômes
- trucs pour le contrôler (respiration, calme, concentration, humour, façon de s'asseoir et surtout la connaissance de son sujet),
- en faire un élément motivant.

**Vous contrôlez votre  
entrevue.  
Ce ne doit pas être le rôle  
de l'animateur ou du  
journaliste.**

# ATELIER DE FORMATION SUR LES OUTILS SYNDICAUX

## L'exemple du Québec

Voici un portrait des outils syndicaux d'influence sur le plan national au Québec.

Nous entendons par « outils syndicaux d'influence » les moyens mis en place pour faire entendre la voix de la Centrale des syndicats du Québec et de ses membres auprès du gouvernement, notamment auprès du ministère de l'Éducation, et des structures administratives intermédiaires (commissions scolaires, directions d'école, cégeps).

### 1. Outils syndicaux auprès du gouvernement et du ministère de l'Éducation

- Commissions parlementaires de l'Assemblée nationale;
- Interventions auprès des élus (ministres, porte-parole de l'opposition en matière d'éducation);
- Négociation des conventions collectives;
- Commission des partenaires du marché du travail (commission tripartite responsable de l'application de la Loi sur le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, elle regroupe les associations patronales, les organisations syndicales, les organismes communautaires, et le gouvernement);
- Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

### 2. Outils syndicaux auprès de la commission scolaire

En ce qui concerne toutefois les outils locaux au niveau des commissions scolaires, les conventions collectives négociées entre la commission scolaire et le syndicat prévoient un certain nombre de mécanismes pour que la voix des enseignants soit entendue :

- Comité des relations de travail;
- Comité de perfectionnement;
- Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Comité santé et sécurité au travail;
- Comité de participation des enseignantes et des enseignants.

### 3. Outils syndicaux dans les écoles

- Comité de perfectionnement;
- Comité au niveau de l'école pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Comité de participation des enseignantes et des enseignants;
- Conseil d'établissement (ce conseil paritaire regroupe des représentantes et représentants des parents et du personnel de l'éducation – enseignant, soutien et professionnel, la direction a un poste d'observateur).

### 4. Autres outils syndicaux

- Former des commissions, des comités permanents, des comités de suivi ou des comités ad hoc sur des sujets en particulier;
- Organiser des campagnes d'information;
- Former des coalitions (ex. : Collectif pour un Québec sans pauvreté, Alliance sociale);
- Faire des interventions médiatiques (conférences de presse, communiqués de presse, etc.);
- Organiser des manifestations, des moyens de pression;
- Faire la grève;
- Se mobiliser.

# ATELIER DE FORMATION SUR LES DROITS SYNDICAUX



COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
2405, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H1L 6P3  
Téléphone : 514 356-8888 • Télécopieur : 514 788-7254 • Courriel : csef@csfeq.qc.net  
Représentation en France : 46, ave d'Iroy, 75647, Paris, CEDEX 13 • Courriel : csef@travail.org  
Téléphone : + 33 1 40 63 28 32 • Télécopieur : + 33 1 40 63 29 66 • Adresse Web : www.csfef.org

XIVe RENCONTRE DU CSFEF  
Dakar, 21 au 23 octobre 2014

## Atelier : Les droits syndicaux

Animé par Mariama CHIPKAOU (Niger)  
et Gabriel MARCHAND (Québec)

Document de référence:  
L'ABC du droit international du travail, (CISO)

1

## L'ABC du droit international du travail

### Le fonctionnement du droit international et son arrimage au droit national

-Droit international public : régit les relations entre les États et les organismes internationaux, ainsi que celles entre les organismes internationaux eux-mêmes.

•Plusieurs sources au droit international : conventions internationales (ex : Kyoto), coutume internationale (souvent à l'origine des traités), jurisprudence et doctrine.

•Couvre maintenant de plus en plus de domaines: droit économique, de l'environnement, humanitaire et du travail.

2

### Comment fonctionne le droit international public ?

•Il s'élabore par des traités adoptés par une organisation internationale, puis signés et ratifiés par les États membres.

•Au départ son objectif était de favoriser la paix et la stabilité, on va maintenant plus loin en lui donnant pour mission la protection du bien-être de tous les êtres humains.

•C'est un droit en construction: ce qui le rend si intéressant.

•Par la suite, les OI tentent de s'assurer que les États signataires d'un traité ou d'une convention en respectent les principes, avec de mécanismes de contrôle et de plaintes.

•Pas de tribunal unique mais plusieurs mécanismes différents (ex : Cour internationale du Justice).

3

### Pouvez-vous définir les termes suivants?

- Traité
- Convention
- Résolution
- Ratification

4

**Traité:** Historiquement, un traité était conclu à l'issue d'une guerre afin d'en clarifier les résultats et les impacts. De nos jours, c'est le nom générique qu'on donne aux contrats passés entre deux ou plusieurs États ou organisations internationales, dans le contexte du droit international public.

**Convention:** C'est un accord multilatéral, donc conclu entre plusieurs États, dans le but de réglementer certains aspects du droit ou des relations internationales. La convention crée une obligation juridique pour les États qui la ratifient.

5

**Résolution :** Ce sont des décisions, rarement contraignantes, rendues par les organisations ou conférences internationales. Elles peuvent prendre différentes formes comme une recommandation ou une déclaration.

•**Ratification:** C'est l'approbation par le Parlement d'un pays d'un traité signé par un ministre ou un chef d'État. En général, la ratification, plutôt que la signature, entraîne l'entrée en vigueur officielle du traité en question.

6

## Les acteurs du droit international du travail

- Les sujets traditionnels sont les États.
- Les organisations internationales: rôle important dans la conception et la mise en oeuvre
- De leur côté, les entreprises et les individus, bien que n'étant pas des sujets classiques du droit international public, sont de plus en plus visés par celui-ci.

### • Acteurs importants du droit international du travail:

- États ;
- Entreprises ;
- Syndicats, travailleuses, travailleurs ;
- ONU ;
- OIT.

7

## L'Organisation internationale du travail: un peu d'histoire!

- Créée en 1919, dans le contexte de l'après-guerre, avec pour objectif de favoriser une paix universelle et durable.

- Déclaration de Philadelphie (1944): Le travail n'est pas une marchandise!

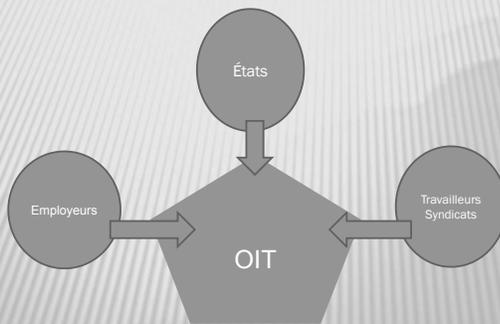
- En 1946, l'OIT devient la première agence spécialisée de l'ONU.

### • Les objectifs principaux de l'OIT:

- Promouvoir les droits au travail;
- Encourager la création d'emplois décents;
- Développer la protection sociale;
- Renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

8

## Structure de l'OIT



9

## Structure de l'OIT

### Conférence internationale du travail

- Se tient toutes les années en juin.
- Les travailleurs y sont représentés par leur centrale
- C'est là que se négocient, se rédigent et s'établissent les normes internationales du travail.

### Conseil d'administration

- Ce conseil est l'exécutif de l'OIT qui règle les questions techniques de la gestion de l'Organisation.

### Bureau international du Travail (BIT)

- Secrétariat général de l'Organisation
- A pour tâche de mettre en oeuvre les décisions prises par le C.A et la Conférence internationale du travail.

10

## Que sont les Normes internationales du travail?

**En 2013, 189 conventions et 201 recommandations portant sur différents aspects du travail, comme:**

### • La liberté syndicale:

- Principe fondateur de l'OIT
- 2 conventions fondamentales

### • La santé et la sécurité au travail :

- Principe fondateur de l'OIT depuis 1919
- Plusieurs conventions portent sur la santé et la sécurité au travail, sous différentes formes: générales, par secteur ou par produits (ex: l'amiante).

11

## Que sont les Normes internationales du travail?

### L'interdiction de la discrimination:

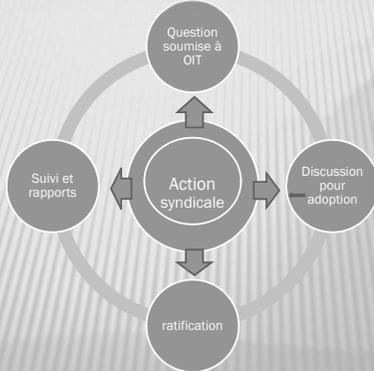
- vise à éliminer toutes les formes de discrimination basées sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale, l'origine sociale, ou autre.
- 2 conventions fondamentales largement ratifiées.

### • Les droits des femmes au travail:

- Touchent entre autres la protection de la maternité, l'égalité de rémunération et la non-discrimination, les responsabilités familiales et le travail de nuit.

12

## ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES



13

## QUESTION

**L'Organisation internationale du Travail (OIT) a défini 4 droits fondamentaux au travail. Pouvez-vous les nommer ?**

14

## Les 4 droits fondamentaux de l'OIT

- La liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective: C87 et C98;
- L'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire: C29 et C105
- L'abolition effective du travail des enfants: C138 et C182;
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession: C100 et C111;

15

## CONVENTIONS 87 ET 98 ET DROITS SYNDICAUX

- Respect des droits humains fondamentaux
- Droit à la sécurité de la personne
- Droit aux manifestations de la vie syndicale
- Liberté d'opinion et d'expression
- Droit à la formation d'organisations syndicales
- Droit au libre fonctionnement des organisations
- Protection contre la dissolution par voie administrative
- Protection contre la discrimination antisyndicale, contre l'ingérence
- Droit à la négociation (voir les conditions particulières pour la fonction publique)

16

## CONVENTIONS SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE (151) ET SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE (154)

- × « La reconnaissance du droit syndical des agents publics ne préjuge en rien la question du droit de grève des fonctionnaires » s'ils ne jouissent pas du droit de grève, ils doivent bénéficier de garanties appropriées pour la défense de leurs intérêts (conciliation, arbitrage) . (C87)
- × « Des mesures appropriées aux conditions nationales doivent, si nécessaire, être prises pour encourager et promouvoir le développement et l'utilisation les plus larges de procédures permettant la négociation des conditions d'emploi entre les autorités publiques, ou de toute autre méthode permettant aux représentants des agents publics de participer à la détermination des dites conditions de travail.

17

## MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI

Deux types de mécanismes de suivi:

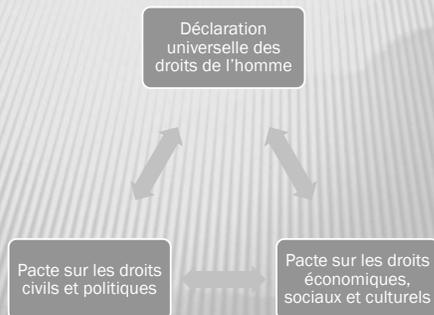
- Systèmes de contrôle régulier
- Procédures particulières

Le comité de la liberté syndicale

- Un outil pour les organisations syndicales

18

## LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS DE L'ONU



19

## LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS DE L'ONU

### DUDH:

- Article 20: Liberté de réunion et d'association pacifique
- Article 22 Droit à la sécurité sociale
- Article 23 Droit au travail, Droit à une rémunération équitable et satisfaisante, Droit à des conditions équitables et satisfaisantes de travail, Droit au libre-choix de son travail, Droit à un salaire égal pour un travail égal, Protection contre le chômage
- Article 25 Droit à un niveau de vie suffisant, Droit à la liberté syndicale
- Article 26 Droit à l'éducation

20

## LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS DE L'ONU

### PIDCP:

- Article 8: Interdiction de l'esclavage
- Article 14: Égalité de tous devant les tribunaux
- Article 21: Droit de réunion
- Article 22: Droit à la liberté d'association, Droit à la liberté syndicale
- Article 26: Égalité devant la loi, Égale protection de la loi

21

## LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS DE L'ONU

### PIDESC:

- Art. 6: Droit au travail, Orientation professionnelle et technique
- Art. 7: Conditions de travail juste et favorable, Droit à un salaire équitable, Droit à un salaire égal pour un travail égal, Droit à la sécurité et à l'hygiène au travail ...
- Art. 8: Droit à la liberté syndicale, Droit de grève
- Art. 11: Droit à un niveau de vie suffisant
- Art. 13: Droit à l'éducation

22

## Mécanismes de contrôle et de suivi des droits humains à l'ONU

- Plusieurs mécanismes comme le comité des DESC, etc.
- Depuis 2006, nouveau mécanisme: Conseil des droits de l'homme et son examen périodique universel (EPU).
- Chaque pays doit présenter un bilan de la situation des droits humains sur son territoire et est fortement invité à consulter les membres de sa société civile pour produire ce rapport (ONG, syndicats, organismes communautaires, etc) **Est-ce que vous êtes consultés pour ce rapport ?**

23

## PISTES D'ACTION SYNDICALE À PARTIR DU DROIT INTERNATIONAL



24

## FORCES ET LIMITES DU DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL

- × Un consensus moral à l'échelle internationale
- × Rempart contre le discours néolibéral : droit de commercer vs droits humains
- × Nécessite de bien connaître les outils et leurs mécanismes
- × Processus qui peut prendre du temps
- × Mécanismes qui ciblent les États et non les entreprises

25



Mais avant de se quitter

**Avez-vous des questions ?**

26

# ATELIER DE FORMATION SUR LE DIALOGUE SOCIAL



**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**  
 9405, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H1L 6P3  
 Téléphone : 514 356-8888 • Télécopieur : 514 789-1254 • Courriel : csef@csq.gc.net  
 Représentation en France : 46, ave d'Ivry, 75647, Paris, CEDEX 13 • Courriel : csef@snscs.edu  
 Téléphone : + 33 1 40 63 28 32 • Télécopieur : + 33 1 40 63 29 68 • Adresse Web : www.csef.org

## DIALOGUE SOCIAL

Par Augustin Tumba Nzuji et Michelle Olivier

XIV<sup>E</sup> RENCONTRE DU CSFEF  
 DAKAR/SÉNÉGAL, 22 OCTOBRE 2014



**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**  
 9405, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H1L 6P3  
 Téléphone : 514 356-8888 • Télécopieur : 514 789-1254 • Courriel : csef@csq.gc.net  
 Représentation en France : 46, ave d'Ivry, 75647, Paris, CEDEX 13 • Courriel : csef@snscs.edu  
 Téléphone : + 33 1 40 63 28 32 • Télécopieur : + 33 1 40 63 29 68 • Adresse Web : www.csef.org

## 1. En quoi le dialogue social peut-il être différent de la négociation collective ?



**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**  
 9405, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H1L 6P3  
 Téléphone : 514 356-8888 • Télécopieur : 514 789-1254 • Courriel : csef@csq.gc.net  
 Représentation en France : 46, ave d'Ivry, 75647, Paris, CEDEX 13 • Courriel : csef@snscs.edu  
 Téléphone : + 33 1 40 63 28 32 • Télécopieur : + 33 1 40 63 29 68 • Adresse Web : www.csef.org

## 2. Décrivez brièvement les systèmes bipartite et tripartite existant dans votre pays en énonçant les caractéristiques suivantes :

- Composition
- Mandat
- Fréquence des rencontres
- Questions de débat prioritaires
- Le gouvernement et les partenaires sociaux tiennent-ils compte des conclusions et des recommandations ? Les appliquent ou les respectent-elles ?

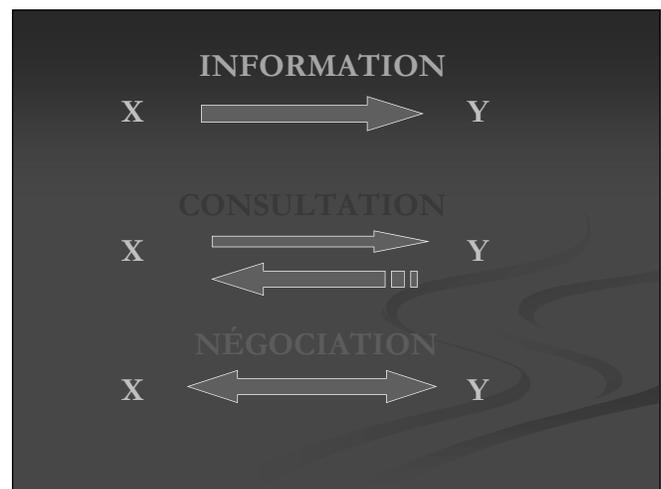
## Définition du dialogue social

### DIALOGUE SOCIAL :

- Toutes formes de **NÉGOCIATION**, de **CONSULTATION** ou simplement d'**ÉCHANGE D'INFORMATIONS**, entre représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleuses et travailleurs sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale
- Les consultations, négociations ou interactions en général peuvent être formelles ou informelles, institutionnelles ou non institutionnelles

Suite

- 1 • Information
- 2 • Consultation
- 3 • Négociation



## Dialogue social et négociation collective

### ■ Différence entre dialogue social et négociation collective

- Dialogue = discussion, échange entre deux ou plusieurs personnes
- Social = qui concerne la vie en société, l'amélioration des conditions de vie en société
- Négociation = discussions qui ont pour but de parvenir à un accord
- Collective = qui concerne plusieurs personnes

DIALOGUE

NEGOCIATION  
COLLECTIVE

## Objectif du dialogue social

- L'objectif principal du **dialogue social** est d'encourager la formation d'un consensus entre les principaux acteurs du monde du travail et de l'éducation ainsi que leur participation démocratique
- Permettre aux parties de s'approprier les questions économiques et sociales
- C'est un outil qui permet de promouvoir de meilleures conditions de vie et de travail ainsi qu'une plus grande justice sociale
- Réduire les conflits, faire progresser la paix sociale, relancer la productivité, garantir la protection des travailleuses travailleurs, et par conséquent, réduire la nécessité du recours à l'inspection du travail - organes de conciliation - ou à la justice

## Acteurs

- Gouvernements
- Travailleuses et travailleurs
- Employeurs
- Société civile (+ tripartisme)

## Formes

- Bipartite
- Tripartite
- Tripartite +

## Niveaux de dialogue social

- International
- Régional
- National
- Sectoriel ou de la branche d'activité
- Établissements scolaires ou de services

## Conditions pour un dialogue social constructif



## Conditions pour un dialogue social constructif

- Citez chacun deux ou trois conditions estimées très importantes pour un dialogue social de qualité

## Conditions pour un dialogue social constructif

- Liberté syndicale
- Bases démocratiques
- Cadres législatifs et politiques appropriés et mécanismes dotés de ressources suffisantes favorisant le dialogue social
- Organisations de travailleuses et travailleurs et d'employeurs fortes et indépendantes pouvant s'exprimer et agir en toute légitimité au nom de leurs mandants
- Bonne coopération intersyndicale

## Suite

- Volonté et engagement politique de la part de toutes les parties de mener un dialogue social
- Confiance mutuelle entre les parties et respect des résultats de la consultation
- Acceptation sociale du dialogue social
- Connaissances techniques et capacités pour participer de façon efficace au dialogue
- Capacité à réconcilier les intérêts et remplir les conditions de l'accord
- Capacité de recourir aux moyens de lutte : rapport de force pour que chaque partie au dialogue ait la même force

## Suite

### Condition importante

Égalité des parties :

- Psychologique, d'où l'expression partenaire
- Mêmes sources d'informations
- Mêmes conditions lors des négociations
- Principe d'égalité de moyens de lutte syndicale

## Le mandat de l'OIT

- Le mandat de l'OIT est fondé sur les principes de tripartisme et dialogue social afin de promouvoir l'équité, l'égalité et la dignité humaine.
- Ses valeurs fondamentales sont désormais consacrées dans le concept de travail décent, c'est-à-dire la promotion de l'accès à chaque femme et homme, par le dialogue social et le tripartisme, à la justice sociale, à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, équité, sécurité et dignité

## Suite

Concept de travail décent repose sur quatre piliers :

- Garantir un revenu qui permet de satisfaire les besoins essentiels (création d'emploi)
- Respecter les libertés syndicales (NT)
- Assurer un système de protection sociale (socio)
- Construire le dialogue social

D  
I  
A  
L  
O  
G  
U  
E  
S  
O  
C  
I  
A  
L  
E

## Promotion du dialogue social par l'OIT

- L'OIT favorise le dialogue social national par :
  - Les normes internationales du travail (NIT)
  - La coopération technique
  - L'assistance technique et des conseils pour l'élaboration des politiques

## NIT : convention et recommandation

- La convention de l'OIT, une fois ratifiée par un pays, a force de loi. Elle doit être incorporée dans toutes les lois du pays
- La recommandation, une fois formulée, est une ligne directrice, non contraignante et généralement, elle complète une convention

## Normes de l'OIT en rapport avec le dialogue social

### Conventions :

- Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921
- Convention (n° 84) sur le droit d'association (territoires non métropolitains), 1947
- Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
- Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949
- Convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971

## Suite

- Convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975
- Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976
- Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978
- Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981

## Suite

### Recommandations :

- Recommandation (n° 91) sur les conventions collectives, 1951
- Recommandation (n° 92) sur la conciliation et l'arbitrage volontaires, 1951
- Recommandation (n° 94) concernant la collaboration sur le plan de l'entreprise, 1952
- Recommandation (n° 113) sur la consultation aux échelons industriel et national, 1960

## Suite

- Recommandation (n° 129) sur les communications dans l'entreprise, 1967
- Recommandation (n° 130) sur l'examen des réclamations, 1967
- Recommandation (n° 143) concernant les représentants des travailleurs, 1971
- Recommandation (n° 149) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975
- Recommandation (n° 159) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978
- Recommandation (n° 163) sur la négociation collective, 1981

## Promotion du dialogue social dans le secteur de l'éducation : deux recommandations importantes du secteur de l'éducation

- Recommandation de l'OIT et de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant, adoptée le 5 octobre 1966
- La recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel de l'enseignement supérieur (1997)

## Recommandations sur les conditions du personnel enseignant : quelques textes

- Recommandation (1966) :
  - Il devrait y avoir une coopération étroite entre les autorités compétentes et les organisations d'enseignantes et enseignants, d'employeurs, de travailleuses et travailleurs ainsi que de parents, les organisations culturelles et les institutions savantes ou de recherche, en vue de définir la politique scolaire et ses objectifs précis (VI.10k)

## Recommandations sur les conditions du personnel enseignant : quelques textes

- Recommandation (1966) :
  - La définition et le respect des normes professionnelles applicables aux enseignantes et enseignants devraient être assurés avec le concours des organisations d'enseignantes et d'enseignants (VII.71)
  - Les traitements et les conditions de travail des enseignantes et enseignants devraient être déterminés par voie de négociations entre les organisations d'enseignantes et d'enseignants et les employeurs

## Recommandations sur les conditions du personnel enseignant : quelques textes

- Recommandation (1997) :
  - La négociation collective ou toute procédure équivalente devrait être encouragée conformément aux normes établies par l'Organisation internationale du Travail (IX.E.52)

## Avantages du dialogue social

- Démocratisation de l'élaboration des politiques économiques et sociales
- Légitimité et appropriation
- Réduction des conflits sociaux
- Apaisement des tensions sociales pendant les périodes de difficultés économiques et de transition
- Transparence de la gestion dans les affaires publiques dans le cadre de l'État de droit

## Suite

- Pactes sociaux
- Réformes viables de l'économie et du travail
- Place la dimension sociale au centre du programme de réformes économiques
- Progrès économiques et sociaux au niveau national

## Obstacles au dialogue social

- Protection d'intérêts personnels bloquant les réformes
- Questions traitées limitées aux problèmes mineurs, de moindre importance
- Absence des droits fondamentaux de l'homme : liberté d'expression, d'association, syndicale
- Absence de responsabilité et de légitimité démocratique (élections sociales)
- Prolifération et fragmentation des syndicats

## Le dialogue social : un outil essentiel pour la qualité de l'éducation

- L'éducation de qualité a pour piliers essentiels les enseignantes et enseignants de qualité, les matériels didactiques de qualité et l'environnement de qualité
- L'avis de l'enseignante ou de l'enseignant est donc indispensable à ces trois niveaux de la question pour s'assurer de la qualité de l'éducation
- Le dialogue social doit être de bonne qualité pour une éducation de qualité



# ATELIER DE FORMATION SUR LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE



## Atelier formation « Santé et protection sociale »

Comité Syndical Francophone  
de l'Éducation et de la Formation (CSFEF)  
Dakar, Sénégal  
22 octobre 2014

CSFEF – 22/10/2014 Atelier formation « Santé et protection sociale »

## INTRODUCTION 15 min

### Animatrices





**Awa Wade**  
Secrétaire générale  
Union démocratique des  
enseignant(e)s du Sénégal



**Danaë Desplanques**  
Chargée de mission  
Réseau Éducation et Solidarité (France)

CSFEF – 22/10/2014 Atelier formation « Santé et protection sociale »



## INTRODUCTION 15 min

### Objectifs de notre atelier

1. Échanger sur les défis liés à **la santé à l'école**
2. Partager des expériences entre syndicalistes
3. S'engager sur des actions concrètes

CSFEF – 22/10/2014 Atelier formation « Santé et protection sociale »



## INTRODUCTION 15 min

### Déroulement de notre atelier

- 15 min** Introduction
- 30 min** Présentations de quelques actions syndicales
- 60 min** Groupes de discussion
- 15 min** Restitution de cinq idées clés par les rapporteurs de chaque groupe
- 10 min** PAUSE
- 15 min** Réseau Éducation et Solidarité
- 15 min** *Brainstorm* sur les actions concrètes qui peuvent être prises
- 15 min** Prise d'engagement symbolique
- 5 min** Évaluation de l'atelier par les participantes et participants

CSFEF – 22/10/2014 Atelier formation « Santé et protection sociale »



## INTRODUCTION 15 min

### Règles du jeu

1. Participation active
2. Bienveillance et respect
3. Vigilance avec le temps de parole
4. ... ?
5. ... ?
6. ... ?
7. Prise d'engagement à la fin

CSFEF – 22/10/2014 Atelier formation « Santé et protection sociale »



## INTRODUCTION 15 min

### À vous de vous présenter !

CSFEF – 22/10/2014 Atelier formation « Santé et protection sociale »



## PRÉSENTATION PROJET 1

30 min

<b>QUI ?</b>	Nom du syndicat ? Autres organisations impliquées ? Partenaires, fondateurs, etc. Porteur du projet - personnes en charge, contact
<b>OÙ ?</b>	Pays, ville, etc.
<b>QUOI ?</b>	Éducation à la santé ? Campagne de prévention pour les enseignantes et enseignants ? Enquête sur la santé au travail des travailleuses et travailleurs de l'éducation ? Création d'une mutuelle ? Autre ? Etc.
<b>QUAND ?</b>	Date de démarrage Date de mise en œuvre Durée du projet
<b>COMMENT ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les réussites ?</li> <li>• Quelles sont les difficultés rencontrées et comment elles ont été dépassées ?</li> <li>• Quelles sont les innovations et expérimentations intéressantes ?</li> <li>• Trois conseils que vous souhaitez transmettre à d'autres</li> </ul>

CSFEF – 22/10/2014

Atelier formation « Santé et protection sociale »



## PRÉSENTATION PROJET 2

30 min

<b>QUI ?</b>	Nom du syndicat ? Autres organisations impliquées ? Partenaires, fondateurs, etc. Porteur du projet - personnes en charge, contact
<b>OÙ ?</b>	Pays, ville, etc.
<b>QUOI ?</b>	Éducation à la santé ? Campagne de prévention pour les enseignantes et enseignants ? Enquête sur la santé au travail des travailleuses et travailleurs de l'éducation ? Création d'une mutuelle ? Autre ? Etc.
<b>QUAND ?</b>	Date de démarrage Date de mise en œuvre Durée du projet
<b>COMMENT ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les réussites ?</li> <li>• Quelles sont les difficultés rencontrées et comment elles ont été dépassées ?</li> <li>• Quelles sont les innovations et expérimentations intéressantes ?</li> <li>• Trois conseils que vous souhaitez transmettre à d'autres</li> </ul>

CSFEF – 22/10/2014

Atelier formation « Santé et protection sociale »



## GROUPES DE TRAVAIL

60 min

- ✓ Questions/Réponses
- ✓ Réussites/Échecs
- ✓ Difficultés/Solutions
- ✓ Bilan/Bénéfices
- ✓ Défis futurs
- ✓ Leçons apprises/Messages à transmettre à de futurs porteurs de projets

CSFEF – 22/10/2014

Atelier formation « Santé et protection sociale »



## RESTITUTION PAR LES RAPPORTEURS

15 min

- Les cinq idées clés du groupe 1 :
  - ✓ Réussites/Échecs
  - ✓ Difficultés/Solutions
  - ✓ Bilan/Bénéfices
  - ✓ Défis futurs
  - ✓ Leçons apprises/Messages à transmettre à de futurs porteurs de projets

CSFEF – 22/10/2014

Atelier formation « Santé et protection sociale »



## RESTITUTION PAR LES RAPPORTEURS

15 min

- Les cinq idées clés du groupe 2 :
  - ✓ Réussites/Échecs
  - ✓ Difficultés/Solutions
  - ✓ Bilan/Bénéfices
  - ✓ Défis futurs
  - ✓ Leçons apprises/Messages à transmettre à de futurs porteurs de projets

CSFEF – 22/10/2014

Atelier formation « Santé et protection sociale »



15 min



## Réseau Éducation et Solidarité

Des projets solidaires  
pour la santé et l'éducation

CSFEF – 22/10/2014

Atelier formation « Santé et protection sociale »

Liens entre éducation et santé

Problématiques de santé à l'école

Le Réseau Éducation et Solidarité

**BRAINSTORM**  
sur vos engagements!

## DÉCLARATION FINALE DE LA 14<sup>e</sup> RENCONTRE DU CSFEF

### Sans éducation, sans les femmes et les jeunes, Pas de paix, pas de développement

On lit partout que les femmes et les jeunes sont des vecteurs de paix et des acteurs de développement et que l'éducation y joue un rôle essentiel.

La réalité, c'est que trop souvent, des enfants se retrouvent dans la rue à mendier au lieu d'aller à l'école. Les filles sont privées d'éducation, forcées de s'occuper des tâches ménagères. Des armées de diplômés désespèrent de trouver un emploi, certains même se suicident. Des enseignants doivent conduire un taxi après la classe pour survivre. Des jeunes à peine sortis du secondaire sont propulsés devant des classes de plus de cent élèves. Des enfants sont recrutés pour servir comme soldats. Quasi analphabètes, des jeunes se font endoctriner par des extrémistes politiques ou religieux. Les conflits se multiplient, les femmes et les jeunes en sont les victimes innocentes.

Les syndicats de l'éducation de la Francophonie sont excédés de voir toutes les promesses rompues. Ils demandent aux États d'arrêter de se gargariser de mots et d'agir enfin.

Participant à la 14<sup>e</sup> Rencontre du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation à l'université Cheikh Anta Diop à Dakar, du 21 au 23 octobre 2014, nous affirmons que l'éducation est un droit fondamental pour tous les jeunes, et que cette éducation pour tous requiert des enseignantes et des enseignants qualifiés, formés et rémunérés décemment. Nous soutenons que ce défi n'est pas une utopie, qu'il est possible de financer une éducation publique de qualité pour tous.

Nous sommes convaincus que l'éducation joue un rôle essentiel pour la paix et le développement, et qu'il n'y a pas de progrès possible sans que les jeunes et les femmes y prennent toute leur place.

À l'issue de sa 14<sup>e</sup> Rencontre, le CSFEF demande aux États:

- d'assurer un fonctionnement démocratique depuis les établissements scolaires jusqu'aux politiques nationales en éducation;
- d'établir un véritable dialogue social et de respecter les engagements pris;
- d'inclure dans les programmes scolaires, l'éducation à la paix et à la citoyenneté et de soutenir les initiatives de la société civile;
- de développer la formation professionnelle et technique incluant une formation générale forte, et d'organiser le lien avec la réalité du marché du travail;
- de renforcer les services d'orientation auprès des jeunes;
- de renforcer dans tous les pays francophones la qualité de l'enseignement de la langue française et la promotion des langues nationales comme médium d'enseignement;
- d'offrir des services éducatifs à la petite enfance;
- de s'assurer que l'école publique est vraiment gratuite, et de la rendre obligatoire;
- de respecter la franchise universitaire et les libertés académiques;
- de mettre l'école à l'abri des religions et de faire respecter le caractère laïc des établissements d'éducation.

Nous demandons aux institutions internationales de cesser d'imposer des politiques qui vont à l'encontre de l'objectif de l'éducation pour tous, notamment en prônant la privatisation. Il vaudrait mieux créer les conditions pour que les populations recueillent les fruits de l'exploitation des ressources naturelles de leur pays en obligeant les sociétés transnationales à payer des redevances pour l'éducation et à créer des activités génératrices d'emploi sur place par la transformation des matières premières.

Dans le cadre de l'élaboration des objectifs pour le développement post 2015, le CSFEF demande à la communauté internationale de définir des normes concernant l'éducation touchant :

- La taille des classes ;
- La formation des enseignantes et des enseignants ;
- L'encadrement des élèves ;
- Une approche holistique favorisant l'accès à l'éducation, incluant des programmes de nutrition, le transport, et la santé.

Pour le CSFEF, les femmes et les jeunes sont véritablement des vecteurs de paix et des acteurs de développement. Pour que ce défi devienne réalité, les syndicats de l'éducation s'engagent à :

- réaliser la parité femmes-hommes dans les instances dirigeantes ;
- faire un suivi de l'exécution des budgets de l'éducation dans leur pays ;
- inventer une nouvelle forme de syndicalisme qui touche les jeunes ;
- développer des programmes d'éducation à la paix et d'éducation au développement durable ;
- exiger que le français soit véritablement utilisé au sein des organisations syndicales internationales.

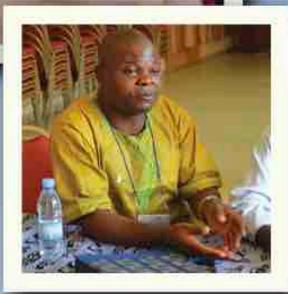
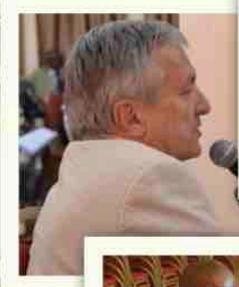
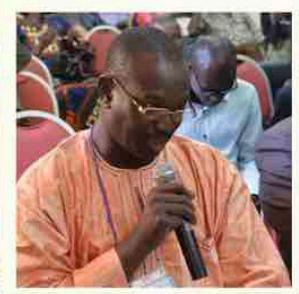
Le prochain sommet de la Francophonie doit être l'occasion de prendre enfin des engagements audacieux pour l'éducation en faveur de la paix et du développement.

## Motion pour la paix, la stabilité et le développement dans les pays d'Afrique francophones

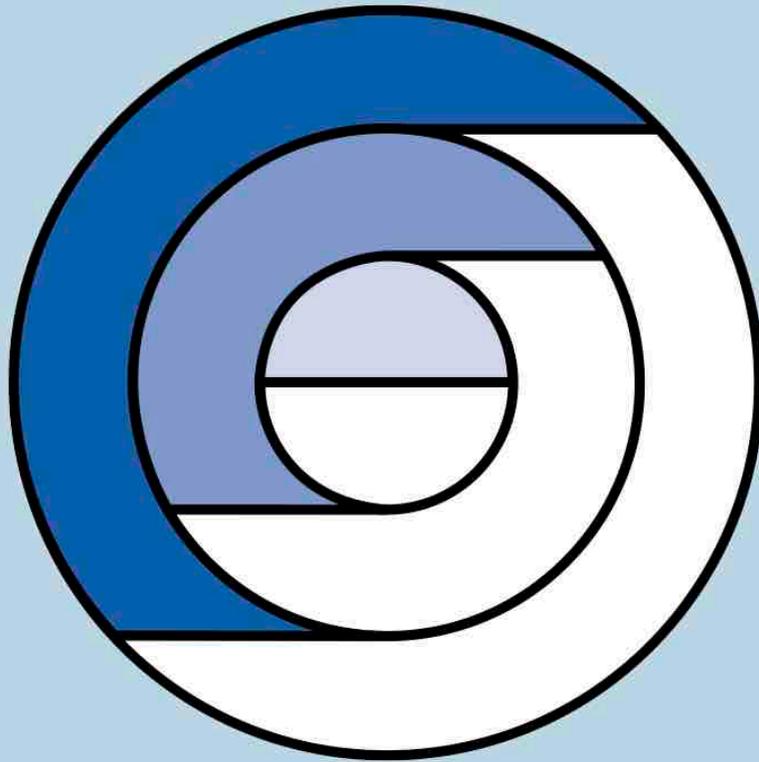
- **Considérant** la persistance de conflits armés dans nombre de pays francophones d'Afrique subsaharienne (Mali, RCA et RDC);
- **Considérant** que ces conflits résultent à la fois de la mal-gouvernance, de l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques, mais aussi de la montée en puissance des forces obscurantistes, intolérantes et barbares de l'intégrisme religieux et la volonté d'accaparement des ressources naturelles par des forces de domination et d'exploitation, notamment les multinationales;
- **Considérant** par ailleurs, la volonté manifeste des uns et les velléités fortes d'autres chefs d'État africains francophones, de remise en cause des clauses constitutionnelles de limitation du nombre de mandats présidentiels, au mépris, d'une part, de l'éthique et de graves périls sur la stabilité et la paix civile de leur pays, d'autre part, de l'esprit de la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, entrée en vigueur depuis le 24 janvier 2012;
- **Considérant** le risque de contagion généralisée d'une telle entreprise pernicieuse de confiscation du pouvoir par les tenants de régime autocratique et corrompu;
- **Considérant** le silence coupable, voire complice, de la communauté internationale sur les violations inadmissibles des principes fondamentaux de la démocratie et de l'État de droit;
- **Convaincus** qu'aucun développement humain durable n'est possible sans un contexte de paix et de stabilité dans le respect des principes de démocratie et de transparence dans la gestion des ressources publiques;

Nous, syndicats membres du CSFEF, représentant plus d'un million d'enseignantes et d'enseignants de l'espace francophone mondial, réunis à Dakar au Sénégal, les 21, 22 et 23 octobre 2014, dans le cadre de la XIV<sup>e</sup> Rencontre de notre réseau intersyndical international, en prélude au Sommet de la Francophonie :

- **Condamnons** énergiquement toutes les forces du mal, à la source de ces guerres fratricides, aux conséquences désastreuses pour les populations, particulièrement pour les femmes et les jeunes et l'éducation. Le lâche et criminel rapt de plus de 200 lycéennes par Boko Haram qui sème la terreur au Nord Nigéria et au Cameroun en est une poignante illustration;
- **Interpelons** la communauté internationale à agir davantage avec efficacité pour ramener la paix définitive dans les pays francophones d'Afrique déchirés par la guerre;
- **Dénonçons** tout tripatouillage constitutionnel en cours ou en veilleuse par les adeptes de la « démocratie » sans alternance, et exprimons notre soutien total aux forces de résistance à ce genre de forfaiture;
- **Invitons** la communauté internationale à intervenir pour stopper toute dynamique de régression démocratique,



# Les Actes de la 14<sup>e</sup> Rencontre



**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Dakar, octobre 2014**